FEUX DE FORÊT

DES INCENDIES SE DÉCLARENT SIMULTANÉMENT DANS PLUSIEURS WILAYAS

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

878 NOUVEAUX CAS ET 15 DÉCÈS 🖁 **EN 24 HEURES**

L'info, rien que l'info

FRANCE

UN JEUNE ASSASSINĖ **EN PLEINE RUE**

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION N° 4299 | Mardi 13 juillet 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MESURES BARRIERES ANTI-COVID

LA WILAYA D'ALGER DÉCIDE DE SÉVIR



FLN

NOUVEL ASSAUT DES DISSIDENTS **CONTRE BAÂDJI**

ACCIDENT MORTEL ENDEUILLE DES FAMILLES Page 2

MOHAMED SIDI OMAR REPOND À L'OCCUPANT MAROCAIN

"LE FRONT POLISARIO **EST RECONNU** PAR L'ONU"

NOUVEAU DRAME DE LA ROUTE

Un accident mortel à Tizi-Ouzou

2 personnes sont mortes et 27 autres ont été blessées, dans le renversement d'un bus de transport de voyageurs survenu, avant-hier en fin de journée, dans la localité de Bouzguene au sud-est de Tizi-Ouzou. L'accident s'est produit vers 18h à la sortie du pont qui enjambe Assif-Ousserdhoune sur le chemin de wilaya 251, tuant sur le coup une femme âgée de 47 ans et un homme de 30 ans.

Les 27 blessés de cet accident ont été évacués vers l'établissement public hospitalier de la commune d'Azazga et la polyclinique du village Loudha à Bouzguene par les éléments de la Protection civile.

La Protection civile à mobilisé, pour le secours et l'évacuation des victimes, les moyens opérationnels des unités de Bouzguene, Aïn el-Hammam, Azazga en plus des moyens de l'unité principale de Tizi-Ouzou. L'intervention s'est déroulée en présence du directeur de wilaya de la Protection civile, du chef d'unité principale de Tizi-Ouzou et des chefs d'unités de Bouzguene et Azazga. La Protection civile de Tizi-Ouzou a salué les citoyens des localités de Bouzguene et d'Azazga pour leur assistance et leur mobilisation aux côtés des agents de la Protection civile et les équipes médicales de la polyclinique de Bouzguene et l'EPH d'Azazga pour la prise en charge des victimes.

Un bilan provisoire communiqué, dimanche soir, par cette même institution fait état de 2 personnes décédées et de 15 blessés, suite à cet accident.

Au moins 37 personnes sont mortes sur les routes algériennes dans les accidents impliquant des poids-lourds en l'espace de 24 heures. Un bilan effroyable qui doit interpeller les pouvoirs publics. Samedi peu avant 22 h, 9 personnes ont trouvé la mort et 50 autres blessées dans une collision entre un bus et un camion, à Ghardaïa. Vendredi soir, deux accidents distincts ont fait 28 morts. Le premier a causé le décès de 19 personnes dont des enfants dans une collision entre un bus et un camion sur la RN 27 dans la wilaya de Constantine.

Durant la même soirée, 9 personnes ont été tuées dans une autre collision entre un poids-lourd et un véhicule tout terrain à Bordj Badji Mokhtar. Un bilan macabre qui rappelle que les routes sont dangereuses.

Message de Ramy Bensebaini aux automobilistes algériens

Pour sensibiliser davantage la population sur la sécurité routière, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a fait appel à une star du football algérien. Au lieu des campagnes classiques peu efficaces, la Sûreté nationale a choisi de frapper les esprits. Elle vient de publier sur son compte *Twitter* un spot de sensibilisa tion dans lequel participe l'international algérien, Ramy Bensebaini. Dans une vidéo accompagnée de scènes réelles d'accidents, le défenseur du Borussia Monchengladbach s'adresse aux automobilistes pour les inciter à la plus grande vigilance. "J'ai un petit message aux automobilistes qui abusent de la vitesse. On a vu dernièrement qu'il y a trop d'accidents mortels. Vos familles et vos enfants vous attendent. Faites très attention", a plaidé le latéral algérien.

"Gardez la ceinture toujours attachée, diminuez la vitesse, ne changez pas de voie n'importe comment quand vous conduisez, regardez bien dans vos rétroviseurs. Quand vous faites un long voyage, prévoyez des haltes; prenez du temps et reposez-vous", a recommandé le défenseur international.

R. N.

FEUX DE FORÊT

Des incendies se déclarent simultanément dans plusieurs wilayas

De nombreux feux de forêt se sont déclarés simultanément à travers plusieurs wilayas, et ce, au cours des dernières 24 heures.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

n effet, les effectifs de la Protection civile ont été mobilisés afin de combattre les flammes à Aïn-Defla, Mostaganem, Tebessa, Tipaza, Souk-Ahras et à Batna. À Aïn-Defla, ces derniers, avec la participation de l'Armée, des gardes forestiers, de la Gendarmerie nationale et de citoyens volontaires s'échinent à éteindre les incendies qui ravagent la région d'Aïn-N'sour. Les pertes ont été estimées selon la Protection civile à environ 8 hectares de forêt et de buissons.

La Protection civile est également intervenue dans le processus d'extinction d'un autre feu de forêt au niveau de la commune d'Aïn-Ennahas, où ont été mobilisées toutes les capacités matérielles et humaines des unités de Hammam-Righa, El-Attaf et El-Abadia.

De nombreuses wilayas touchées

Pour ce qui est de la wilaya de Mostaganem, la Protection civile est intervenue pour éteindre un incendie qui s'est déclaré dans la forêt d'Aïn-Yacoub dans la commune de Safsaf. À cet effet, la wilaya a mobilisé plus de six camions avec une capacité de 6.000 litres, un camion de 4.000 litres, et un camion de 12.000 litres.

À Tébessa, la Protection civile tente



d'éteindre un feu de forêt à Djbel el-Atif, aidée par des gardes forestiers avec pour appui une dizaine de camions de pompiers afin de sauver les cultures agricoles de la région À Souk-Ahras, 6 camions de pompiers ont été mobilisés tandis qu'à Batna, les équipes d'intervention de l'unité principale, appuyées par les unités d'El-Madher et d'Aïn-Touta, ont réussi à éteindre l'incendie qui s'est déclaré dans l'aprèsmidi à la périphérie nord de la wilaya La direction générale des Forêts a appelé à la vigilance et à l'action des citoyens pour protéger le patrimoine forestier algérien,

20 hectares ravagés par les flammes à Tikjda

menacé par ces incendies continus, souli-

gnant la nécessité de se mobiliser pleine-

ment pour le préserver.

Des feux de forêt ont été enregistrés dimanche après-midi dans le Djurdjura. Selon un bilan communiqué, hier par la conservation des forêts, 20 hectares de cou-

vert végétal ont été ravagés par des incendies de forêts qui se sont déclarés dans le Parc national du Djurdjura (PND) et à Tikjda. Halima Karoun, responsable à la conservation des forêts, a précisé à la "la superficie décimée par les incendies est estimée à 20 hectares, entre chênes verts, broussailles et maquis". Hier après-midi, trois foyers d'incendies ont été enregistrés non loin du centre national des sports et loisirs de Tikjda (CNSLT), où des équipes, véhicules et camions, de la colonne mobile de la protection civile, soutenues par des agents de la conservation des forêts, ont été aussitôt dépêchées sur les lieux, rapporte l'agence officielle APS. Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat, a indiqué

Dans une déclaration à l'APS, le chargé de communication de la Protection civile, le sous-lieutenant Youcef Abdat, a indiqué que deux feux ont été vite maîtrisés et éteints, le jour même, précisant que le dernier foyer n'a été maîtrisé qu'à 7h du matin de ce lundi.

R. R.

Pr BRAHIM MOUHOUCHE:

"Le manque d'eau est la responsabilité de tous"

PAR RACIM NIDAL

La lutte contre le stress hydrique est une priorité dans la stratégie du gouvernement. En témoigne le changement d'appellation du département ministériel chargé du dossier qui devient le ministère des Ressources en eau et de la Sécurité hydrique. "C'est exactement ce qu'il fallait avoir comme appellation depuis très longtemps car l'Algérie est un des pays les plus pauvres en eau", a commenté, hier, le professeur en agronomie, Brahim Mouhouche, dans l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne.

"Rien ne peut se faire sans eau", interpelle le scientifique. "L'Agriculture consomme, en Algérie, entre 70 et 75 % des ressources hydriques disponibles et il y a également le secteur de l'industrie qui a ses besoins." Si le professeur Brahim Mouhouche cite ces deux exemples en particulier, c'est parce qu'il estime que ce sont "les deux grands secteurs qui font tourner la machine socioéconomique et que par conséquent, il faut donner de l'importance à la ressource hydrique nécessaire à leur fonctionnement".

Au même titre que la sécurité sanitaire, alimentaire ou énergétique, "l'eau a sa place parmi les priorités", se félicite le professeur Brahim Mouhouche. "Il faut évaluer la valeur productive de l'eau, il faut savoir combien produit chaque mètre cube d'eau en agriculture ou dans l'industrie", insiste le spécialiste. Selon lui, le manque d'eau que vit actuellement l'Algérie vient confirmer les mises en garde des scientifiques. "Tout le monde a compris que l'Algérie manque d'eau et qu'il est nécessaire de ratisser large pour préserver la ressource", dit-il. "Tout ce qui peut nous faire mobiliser et économiser de l'eau doit être appliqué à la lettre", insiste l'agronome.

Jeter l'eau est un crime!

"Le problème de l'eau ne dépend pas du ministre, il dépend de tout Algérien", interpelle le professeur Brahim Mouhouche. Selon lui, chacun doit faire des efforts pour économiser l'eau et mieux la consommer. "L'Algérie n'a jamais eu beaucoup d'eau, nos ancêtres ont toujours vécu comme ça. Ils ont su comment gérer l'eau pour ne pas la gaspiller et ils lui ont donné sa valeur", rappelle-t-il. "Aujourd'hui, les gens

croient que l'eau qui coule du robinet n'a pas de valeur", regrette-t-il.

Le professeur Mouhouche dit qu'il faut adopter une meilleure utilisation de l'eau, dans le respect de la ressource. "L'Algérie a besoin de beaucoup d'eau, il ne faut donc sous-estimer aucun secteur", dit-il en évoquant le recyclage des eaux usées. "Avec quelque 200 stations s'épuration des eaux usées à travers le territoire, on peut récupérer autour de 700 millions de mètres cubes d'eau. Mais d'après mes informations, moins de 10 % de cette eau est réutilisée. C'est un crime, pour un pays qui manque d'eau", s'indigne le professeur Brahim Mouhouche.

"Les eaux de drainage, par exemple dans le sud du pays, peuvent aussi êtres recyclées", explique encore l'agronome qui précise que ces deux ressources peuvent être utilisées dans l'agriculture. "Même au niveau de l'industrie. Chaque grande unité industrielle doit avoir son système de récupération", poursuit-il. Le professeur Brahim Mouhouche insiste sur la nécessité d'économiser l'eau dans tous les secteurs, notamment dans l'agriculture.

R. N.

ZONES D'OMBRE

Réception de 11.208 projets de développement

Le médiateur de la République, Brahim Merad, a annoncé, hier à Alger, la réception de 11.208 projets de développement en faveur des zones d'ombre à travers l'ensemble du territoire national et le lancement de l'opération de production par les porteurs de ces projets, diplômés universitaires et porteurs d'idées.

PAR LAKHDARI BRAHIM

hargé du suivi du dossier des zones d'ombre, Brahim Merad a indiqué, dans un entretien à l'APS, que "l'opération de production a démarré dans les zones d'ombre, à travers la réception de 11.208 projets sur un total de 24.126 projets financés, pour un coût de 323 milliards de dinars, ajoutant que 43.198 projets avaient été recensés à travers 13.515 zones d'ombre à l'échelle nationale".

Le "nombre de projets destinés aux zones d'ombre et financés par l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem) s'élève à 4.499 micro-activités sur les 6.809 projets inscrits au niveau de l'Agence", a-t-il poursuivi, ajoutant que "3.012 des 4.032 projets inscrits au niveau de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) ont été validés en faveur des zones d'ombre dans 43 wilayas. L'Agence de développement social (ADS) compte, quant à elle, 278 projets".

Pour le médiateur de la République, cette enveloppe financière "importante" consacrée à la réalisation des projets de développement dans les zones d'ombre "n'a jamais été déboursée auparavant", d'où l'impératif d'exploiter ces fonds pour améliorer les conditions de vie, d'une part, et créer "des activités garantissant la pérennité de la production", d'autres part, sans oublier les structures de loisirs tels les stades de proximité, piscines et autres...

Pour le suivi de ces projets, le même responsable a rappelé la "mise en place d'un groupe de travail composé d'acteurs issus des différents départements ministériels, afin de débattre de la manière d'élaborer une plateforme numérique pour le suivi des programmes tracés et la création d'activités au niveau des zones d'ombre".

Dans ce contexte, une application digitale, prise en charge par le ministère de l'Intérieur, a été lancée en vue de "suivre périodiquement les réalisations au niveau de chaque zone d'ombre ainsi que le nombre d'emplois créés dans ces régions".

Les opportunités disponibles dans ces zones seront mises avant en informant les populations des différents dispositifs disponibles en vue de les sensibiliser aux capacités existantes et les assister, ainsi, dans la concrétisation de leurs projets.

Par ailleurs, le médiateur de la République a fait état de la "prise de toutes les mesures nécessaires pour une bonne coordination au niveau des wilayas dans l'objectif de définir les zones concernées qui pourraient devenir des régions pilotes encourageant les populations à la création de leurs propres activités en fonction des capacités de chaque région".



Il ne manquera pas de préciser que la politique du "président de la République consiste à impliquer le citoyen au processus de développement à travers son accompagnement pour aplanir les entraves auxquelles il fait face notamment au niveau des zones d'ombre disposant de grandes capacités, ajoutant qu'il y a des jeunes diplômés et des porteurs de projets dans ces régions, capables de créer des activités compatibles avec l'activité rurale de base". Il a expliqué à ce propos, qu'"il y a un surplus de production dans plusieurs zones d'ombre en raison des capacités de stockage, de refroidissement et de commercialisation, ce qui a causé des dommages à ces produits", soulignant la nécessité d'assurer un accompagnement financier et de créer des micro-entreprises et des unités de production pour le stockage, et le refroidissement, pour profiter du produit et de sa valeur de base". Il s'agit également, a-t-il ajouté, de "la plantation d'arbres fruitiers, et de l'exploitation des produits animaliers tels la viande, le lait et les fromages, pour couvrir les besoins de la région et des régions avoisinantes , ainsi que l'artisanat, et la prise en charge des projets des femmes rurales".

Dans le cadre de la présentation des potentialités de ces zones, des "expositions nationales sont organisées périodiquement pour faire connaître les produits locaux", explique M. Merad, citant à titre d'exemple la figue de Barbarie dont les huiles sont utilisées en cosmétique, et qui est à même de fournir d'importants revenus à ses exploiteurs.

Ce processus est mené à travers des mécanismes de soutien et en coordination entre les différents départements ministériels concernés tels que l'Agriculture, les Startups, le Travail et la Sécurité sociale et le Tourisme pour concrétiser ces projets de développement.

Coordonner et lever les obstacles pour l'aboutissement des investissements

Le médiateur de la République a expliqué que les "zones d'ombre figuraient au titre des dossiers les plus importants pris en charge par son instance, et qu'elles bénéficiaient d'un intérêt personnel de la part du président de la République, qui s'y intéresse de près et suit l'amélioration des

conditions d'une vie décente dans ces régions".

Il s'agit, essentiellement, de l'ouverture de routes, l'amélioration des conditions de scolarisation (transport, chauffage et restauration), l'amélioration des services de santé, l'approvisionnement en eau potable et l'alimentation en gaz naturel et éclairage public, soulignant que ces services sont "nécessaires et non accessoires".

Le même responsable a souligné que "plusieurs projets d'investissement ne sont pas entrés en vigueur en raison "de certains problèmes mineurs, obstacles administratifs et le manque de coordination entre les secteurs concernés", ajoutant que ces problèmes devraient être résolus grâce à la coordination entre secteurs concernés et le travail "complémentaire et concurrentiel". Il a déploré, en outre, l'existence de certains projets presque finalisés, mais toujours pas entrés en service en raison de problèmes exigeant uniquement "une coordination", citant à titre d'exemple des structures hôtelières au niveau des régions côtières et deux abattoirs réalisés à Aïn-Taya et Tamanrasset. Selon le même intervenant, le "rôle de médiateur de la République ne se limite pas à répondre aux doléances des citoyens, l'amélioration de leurs conditions de vie et la levée de tous les obstacles administratifs afin de rétablir la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État, mais il est également appelé à ériger le citoyen en un élément actif dans le développement économique auquel aspire l'Algérie nouvelle".

M. Merad a soutenu que son institution œuvre, en sus de la "suppression des obstacles administratifs au profit du citoyen, à l'élimination des sources de ces doléances à l'instar de la mise à jour des textes juridiques obsolètes et la levée de toute ambiguïté sur certains textes à même de permettre à la médiation d'être une force de proposition dans le souci de promouvoir les zones d'ombre en zones de production". Evoquant l'intérêt accordé aux zones d'ombre grâce à l'intérêt que leur accorde le président de la République, le médiateur de la République a mis en avant la "participation d'experts, de chercheurs et d'instituts de recherche à l'effort visant à mettre en lumière ces zones et proposer des solutions à leurs problèmes".

L.B.

<u>FLN</u>

Nouvel assaut des dissidents contre Baâdji

Même en sortant vainqueur des législatives du 2 juin, comme première force politique, avec 98 sièges et 4 portefeuilles de ministres, le FLN n'en a pas fini avec des spasmes internes, à la faveur de la nouvelle charge lancée avant-hier contre le secrétaire général, Abou El Fadhl Baâdji.

Dimanche, un rassemblement a été organisé devant le siège du parti à Hydra avec une présence massive des membres du Comité central, d'anciens députés et sénateurs, d'anciens mouhafeds aussi, tous réclamant la convocation d'une session extraordinaire du CC.

Face à ces assauts à répétition, Baâdji reste droit dans ses bottes et brandit une main de fer contre ses adversaires qui contestent sa légitimité et prononce des exclusions à tout-va. Et le dernier en date à en faire les frais est Nasser Ferrah dont la qualité de membre du BP est désormais gelée.

La nouvelle salve contre Badji intervient, alors que la pétition en vue de réunir une session du CC se poursuit à en croire les anti Baâji, le quorum n'est pas loin d'être atteint pour l'organisation du conclave lors duquel les partisans de Belkhadem et Djemai, devenus alliés de circonstance font tout pour tenter de reprendre la main.

TRIBUNAL DE SIDI-M'HAMED

Report du procès de l'ancien wali de Tipasa

Le tribunal de Sidi-M'hamed à Alger a reporté hier lundi au 26 juillet courant, le procès de l'ancien wali de Tipasa, Moussa Ghellaï, poursuivi dans des affaires de corruption.

La décision du report intervient à la demande de la défense de l'accusé, poursuivi avec 13 autres accusés dont d'anciens responsables à la wilaya et des cadres issus de différents secteurs (tourisme, environnement et industrie).

Moussa Ghellaï et les autres accusés sont poursuivis pour octroi de marchés en violation de la loi dont le projet d'investissement pour la réalisation d'un parc de loisirs à Tipasa, dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus avantages.

A noter que Moussa Ghellai est actuellement placé en détention à la prison de Koléa, après avoir été condamné en août 2019 à 12 ans de prison ferme dans l'affaire de l'ancien directeur général de la Sûreté nationale, Abdelghani Hamel, pour octroi d'un lot de terrain à l'un des fils de ce dernier.

R. N.

Sonatrach lance une campagne de vaccination dans ses unités

Devant l'augmentation significative du nombre d'infections au Covid-19, Sonatrach lance une campagne nationale de vaccination au niveau de l'ensemble de ses activités et unités opérationnelles et de production, à travers ses différents centres médico-sociaux. "Nous assistons actuellement à une augmentation significative du nombre d'infections au Covid-19, en raison du non-respect des gestes barrières préventifs, notamment le port correct et obligatoire du masque de protection et la distanciation physique. C'est pourquoi la vaccination reste la meilleure protection pour éviter l'infection par le virus. Dans ce contexte et afin de préserver la santé de ses travailleurs, Sonatrach lance une campagne nationale de vaccination au niveau de l'ensemble de ses activités et unités opérationnelles et de production, à travers ses différents centres médico-sociaux", indique Sonatrach dans un communiqué. Rappelons que l'Union générale des travailleurs algériens, à travers la Fédération nationale des travailleurs du pétrole, de la chimie et du gaz, a lancé une vaste campagne de vaccination au niveau des unités.

La Radio organise une journée fil rouge

Engagée dans la lutte contre le Covid-19, la Radio algérienne consacre une nouvelle journée fil rouge à la sensibilisation contre cette pandémie et sur l'intérêt de la vaccination.

Devant l'urgence de la situation et afin de faire face au regain inquiétant du nombre de contaminations constaté dernièrement, notamment après l'apparition en Algérie des variants du Covid-19, conjugué au relâchement observé chez la population quand au respect des mesures barrières et des règles de prévention de manière général, la Radio algérienne se mobilise.

Fidèle a ses valeurs et à son devoir de service public, la Radio algérienne a ainsi consacré une journée fil rouge avec l'adaptation du contenu des programmes existants de ses chaînes nationales, thématiques et régionales à cette cause qui concerne tous les Algériens, à savoir, la lutte contre la prolifération du virus en Algérie. De ce fait, des émissions "spécialisées" ont été préparées et des reportages "ciblés" réalisés à travers l'ensemble du territoire national. En outre, des émissions "débats" sont venues enrichir le programme dans le but d'apporter des éclaircissements et des éclairages sur la situation sanitaire qui prévaut dans le pays.

VACCINATION ANTI-COVID

1,6 million de doses du vaccin Sinovac réceptionnées

L'Algérie a reçu hier 1,6 de doses du vaccin chinois anti-Covid Sinovac. Une annonce faite par le ministère de la Défense nationale qui précise que les doses en question ont été réceptionnées à l'aéroport militaire de Boufarik.

PAR ROSA CHAOUI

elon le communiqué du ministère de la Défense nationale, un avion militaire s'est chargé de l'acheminement du million de doses du vaccin chinois Sinovac. Le ministère de la Défense avait annoncé, le 26 juin dernier, avoir réceptionné un million de doses du vaccin chinois Sinovac acheminé de la même manière en Algérie. Au début du mois en cours, les autorités avaient annoncé que l'Algérie recevra d'ici peu un lot de 4 millions de doses de vaccins anti-Covid-19. Les 4 millions de doses en question s'ajouteront aux 2,5 millions de doses de divers vaccins anti-Covid-19 reçus à fin mai. Une campagne de vaccination massive avait débutée le 6 juin. Le ministère de la Santé appelle, depuis, les Algériens souhaitant se faire vacciner à se présenter sur les places publiques dédiées ou au niveau des centres de santé de proximité.



Manque d'adhésion populaire à la vaccination

Pour le directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), Faouzi Derrar, la population n'adhère pas pour le moment à la campagne de vaccination massive. Regrettant l'absence "d'adhésion de la population", il soutient que "la donne va en s'aggravant et le danger planera pour tous et pour longtemps". La situation en Algérie se "complique" avec l'apparition de variants rapides, très virulents et de plus en plus résistants aux vaccins.

Selon l'Invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, on assiste à un

nouveau départ de la courbe d'incidence des contaminations qui augure de la détérioration de la situation, notamment avec l'apparition des mutants Alpha, Detlta, Delta+, Gamma, etc.

Pour éviter le virus Delta, suggère le spécialiste, il faut que la vaccination puisse s'effectuer partout, en même temps et à un niveau très élevé. "On sait actuellement que même dans des pays où la vaccination est à 50-60 %, il y a apparition d'un variant qui peut, à n'importe quel moment, faire ressurgir l'épidémie de nouveau", a averti le docteur Derrar.

R. C.

REBOND DE LA PANDÉMIE

Oran à bout de souffle

PAR RANIA NAILI

La situation pandémique dans la wilaya d'Oran est plus que jamais alarmante. La recrudescence des cas quotidiens du Covid-19 a impacté directement les admissions au niveau des hôpitaux.

Les mises en garde des spécialistes durant les dernières semaines sont confirmées aujourd'hui par la situation épidémique qui commence à se dégrader avec des chiffres qui ne cessent d'augmenter au fil des jours à travers tout le territoire national.

Dans la wilaya d'Oran, l'hôpital de Haï-Nedjma, dédié depuis plus d'un an à la prise en charge exclusive des cas de Covid-19, affiche complet depuis quelques jours. Le chargé de communication de la direc-

(DSP), a révélé que "la moyenne des contaminations quotidiennes a grimpé. Elle passe de 35 à 40 cas par jour au cours du mois de juin, à 50 contaminations journalières au cours de ce mois de juillet".

La situation s'aggrave

Le service de réanimation reçoit plus de malades depuis une dizaine de jours, le même responsable a révélé "Les 240 lits de l'hôpital Nedjma sont complets, le service réanimation, qui compte 14 lits est également saturé, et une vingtaine de lits éauipés de ventilation mécanique invasive (VMI), nécessaire pour la prise en charge des détresses respiratoires, sont eux aussi tous occupés".

tion locale de la santé et de la population Le bilan est plus que jamais inquiétant et la pandémie a également rendu flagrant le manque d'infrastructures médicales et de ressources humaines, "le nombre de décès quotidiens a triplé passant d'un décès tout les trois jours, à un par jour", a-t-il

Ainsi, la situation s'aggrave et face à cela la vaccination censée donner l'immunité collective peine à décoller, l'engouement pour la vaccination reste faible, "la campagne de vaccination continue à Oran qui n'a vacciné depuis le 2 février, que 3 % de la population ciblée (soit plus d'un million de personnes). En ce début de l'été, il y a une baisse d'engouement", note la DSP.

R. N.

SATURATION DES HÔPITAUX?

Le professeur Bounedjar explique

du Comité scientifique et chef du service d'oncologie au CHU de Blida, s'est exprimé hier, sur la situation épidémiologique actuelle en Algérie.

Dans une interview accordée à Radio Sétif, le professeur a expliqué qu'il n'y a pas lieu d'exagérer la situation, soulignant qu'il "n'y a pas de saturation au niveau des hôpitaux et que les soins aux

Le professeur Adda Bounedjar, membre patients se déroulent dans les meilleures conditions". Il a souligné que "s'il y a saturation dans les hôpitaux, ce n'est pas dû au manque de places, mais plutôt à la réduction du nombre de lits alloués à la Covid, comme c'était le cas au début de la crise". Bounedjar a expliqué que "les besoins en oxygène sont de plus de 350 mille litres par jour. Les quantités existent et la plupart des hôpitaux ne Algérie. Le ministère de la Santé a

souffrent pas de crise d'oxygène". Il a ajouté que le "pourcentage de lits occupés dans les hôpitaux ne dépasse pas 25 % du nombre total qui a été alloué aux patients Covid au début de la crise, et cela est dû à la reprise de la plupart des départements de leurs activités normales". Le même porte-parole a indiqué tionné pour être transféré vers les serqu'il y a "70.000 lits d'hôpitaux en

alloué plus de 20.000 lits aux patients Covid dont la capacité a été augmentée après l'évolution de la situation épidémiologique. Pour rappel, les services douaniers tunisiens ont révélé que 100.000 mètres cubes d'oxygène, en provenance de l'Algérie, ont été récepvices médicaux en Tunisie".

R. N.

MESURES BARRIÈRES ANTI-COVID

La wilaya d'Alger a décidé de sévir

L'Algérie connaît une nouvelle vague du Covid-19 depuis quelques semaines, avec un chiffre de nouvelles contaminations quotidiennes dépassant les 800 cas.

PAR CHAHINE ASTOUATI

imanche 11 juillet, le gouvernement a décidé de proroger le confinement partiel à domicile dans 14 wilayas et de renforcer le contrôle concernant le respect des protocoles sanitaires liés à la pandémie. La capitale fait partie des 14 wilayas concernées par le confinement. Dans ce cadre, et conformément aux décisions du Premier ministre, la wilaya d'Alger a décidé de sévir pour faire respecter les gestes barrières dans les commerces et les transports. Dans un communiqué publié hier, elle annonce une série de mesures. Ainsi le confinement partiel à domicile est reconduit sur tout le territoire de la wilaya pour 21 jours, de minuit à 4 h. Il a aussi été décidé d'interdire les rassemblements de personnes et les regroupements familiaux, ainsi que les fêtes de mariage, de circoncision et

Des mesures coercitives seront prises à l'encontre des contrevenants ainsi qu'aux propriétaires des locaux qui abritent de tels événements, indiquent les services de la wilaya dans leur communiqué.

Les commerçants avertis

En outre, les services de la direction du commerce sont chargés d'effectuer des inspections au niveau des locaux commerciaux en compagnie de la force publique et de procéder à la fermeture immédiate des locaux dont les propriétaires ne respectent pas les mesures de prévention.

La wilaya a également décidé de renforcer le contrôle par les services compétents au niveau des marchés ordinaires et hebdomadaires ainsi que sur les moyens de transport de voyageurs afin de s'assurer du respect des mesures de prévention, notamment le port du masque de protection et la distanciation sociale. Les sanctions prévues par la réglementation en vigueur "seront appliquées avec toute la rigueur qu'appelle la gravité de la situation". Les espaces de vente de bétail, nombreux à travers la capitale à l'approche de l'Aïd el-Adha feront également l'objet des

Adha, feront également l'objet des mêmes contrôles.

Concernant les autorisations de déplacement délivrées à partir du 10 novembre dernier, la wilaya informe leurs détenteurs qu'elles demeurent valides et qu'ils ne sont pas tenus de les renouveler.

Les fêtes de mariages interdites, le masque obligatoire

Le gouvernement a décidé de proroger de 21 jours le confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à 4h du matin dans 14 wilayas du pays à compter du lundi 12 juillet, et de renforcer le contrôle concernant le respect des protocoles sanitaires liées à la pandémie du coronavirus, indique dimanche un



communiqué des services du Premier ministre.

La mesure de confinement partiel à domicile de minuit jusqu'au lendemain à 4h du matin est applicable dans les 14 wilayas suivantes : Laghouat, Batna, Béjaïa, Blida, Tébessa, Tizi-Ouzou, Alger, Sétif, Sidi Bel-Abbès, Constantine, M'sila, Ouargla, Oran et Boumerdès.

Ne sont pas concernées par la mesure de confinement à domicile les 44 wilayas suivantes: Adrar, Chlef, Oum el-Bouaghi, Biskra, Béchar, Bouira, Tamanrasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Jijel, Saïda, Skikda, Annaba, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, El-Bayadh, Illizi, Bordj-Bou-Arreridj, El-Tarf, Tindouf, Tissemsilt, El-Oued, Khenchela, Souk-Ahras, Tipaza, Mila, Aïn-Defla, Naâma, Aïn-Témouchent, Ghardaïa, Relizane, Timimoun, Bordj-Badji-Mokhtar, Ouled-Djellal, Beni-Abbès, In-Salah, In-Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaeir et El-Meniaâ.

Les walis peuvent, après "accord des autorités compétentes, prendre toute mesure qu'exige la situation sanitaire de chaque wilaya, notamment l'instauration, la modification ou la modulation des horaires de la mesure de confinement à domicile partiel ou total ciblé d'une ou de plusieurs communes, localités ou quartiers connaissant des foyers de contamination", indique le communiqué.

En plus du confinement partiel, "les mesures de prévention pour endiguer toute nouvelle vague de contamination seront soumises à un contrôle rigoureux de leur application. Il s'agit, en premier lieu, de renforcer la mesure d'interdiction, à travers le territoire national, de tout type de rassemblement de personnes et de regroupement familial, notamment la célébration de mariages et de circoncision et autres événements", note la même source.

Les walis sont instruits de "prendre toutes les mesures tendant à faire respecter cette interdiction, en recourant, lorsque la situation sanitaire l'exige, et avec le concours des différents services de contrôle, à l'application des sanctions réglementaires à l'encontre des contrevenants ainsi que les propriétaires des lieux accueillant ces regroupements".

Renforcement du contrôle

En matière de circulation et de mobilité des personnes, le contrôle "sera intensifié par les services compétents en ce qui concerne le respect des protocoles sanitaires dédiés aux moyens de transport de voyageurs, particulièrement l'obligation du port du masque de protection et de la distanciation physique, à travers la limitation du nombre de voyageurs, avec une application, sans complaisance, des sanctions pénales et/ou administratives que prévoit la réglementation". Le contrôle sera également "renforcé concernant les obligations qui pèsent sur les administrations et les établissement recevant le public d'observer et de faire respecter notamment l'obligation du port de masque de protection ainsi que l'obligation pour les gestionnaires de veiller notamment au strict respect de l'obligation du port de masque de protection".

Au niveau des lieux de commerce qui connaissent "des situations de relâchement", relève le communiqué, les services du ministère du Commerce "sont instruits à l'effet de reprendre leurs actions de contrôle au niveau des commerces et des marchés, accompagnés de la force publique, et de procéder à la fermeture immédiate du commerce et au retrait du registre du commerce et ce, sans préjudice de l'application des sanctions prévues par la législation et la réglementation en vigueur, à l'encontre des contrevenants". Pour ce qui est des marchés ordinaires et marchés hebdomadaires, "le dispositif de contrôle sera renforcé par les services compétents afin de s'assurer du respect des mesures de prévention et de protection", souligne-t-on, assurant que "les sanctions prévues par la réglementation en vigueur doivent être appliquées avec toute la sévérité que commande la gravité de la situation, à l'encontre des contrevenants. Les services de contrôle seront intransigeants et appliqueront les sanctions administratives et pécuniaires prévues par la législation et la réglementation en vigueur", avertit le communiqué.

Par ailleurs, le ministère des Affaires religieuses est chargé d'agir, notamment en direction des imams et des associations religieuses, pour "rappeler l'impérieuse nécessité de respecter scrupuleusement les protocoles sanitaires dans les mosquées". De même et à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha, événement favorable aux rassemblements et rencontres à grande échelle au niveau des espaces de vente de moutons, "des contrôles seront effectués par les services compétents afin de s'assurer de l'application des protocoles sanitaires et le respect des mesures barrières".

Des campagnes de sensibilisation en direction des citoyens seront lancées pour les appeler à la vigilance face aux risques que représentent les visites et rencontres familiales, qui "demeurent de sérieux vecteurs de contamination". Le gouvernement rappelle que "c'est à travers notre détermination à continuer à observer scrupuleusement toutes les consignes et mesures sanitaires de prévention et de protection, en particulier les gestes barrières par le port du masque de protection, la distanciation physique et l'hygiène des mains que nous pourrons faire face à cette crise sanitaire". Enfin, le gouvernement invite le mouvement associatif, les comités de quartiers et la société civile en général à

vement associatif, les comités de quartiers et la société civile en général à "poursuivre et à intensifier leurs actions de mobilisation et de sensibilisation des citoyens pour le respect des gestes barrières, de même qu'il exhorte la population à participer massivement aux opérations de vaccination".

C. A.

BILAN CORONA EN ALGÉRIE

878 nouveaux cas et 15 décès en 24 heures

La tendance à la hausse de l'épidémie du coronavirus se poursuit et se confirme en Algérie. En effet selon le bilan du lundi 12 juillet 2021, les autorités sanitaires ont recensé une nette hausse des infections lors des dernières 24 heures.

Le bilan établi sur les dernières 24 heures a affiché pas moins de 878 nouvelles contaminations contre 786 cas confirmés la veille dimanche. Concernant les guérisons, le bilan fait état de 580 nouveaux cas rétablis de la maladie contre 519 la veille. Malheureusement la pandémie continue d'endeuiller des familles avec cette fois-ci 15 nouveaux décès contre 12 morts selon le bilan de la veille. Le total de cas confirmés de coronavirus s'élève ainsi à 146.960, celui des décès à 3.851 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 102.010 cas, et ce depuis l'apparition du premier cas de coronavirus sur le territoire national.

Par ailleurs, 36 patients sont actuellement en soins intensifs.

RÉPUBLIQUEALGÉRIENNEDÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVÉC EXICENCE DE CAPACITÉS MINIMALES

NIF 408015 0000 37011 N° 08/2021

Le Wali de la wilaya de Tindouf représente par Monsieur Le Directeur des travaux publics de la wilaya de Tindouf lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour : Réalisation de la route reliant RN50 du Pk 667+700 et Pk 675 + 500 vers différents point à hamada de Tindouf sur 35

Lot N°01: sur 23 km

Vers les points : N° 03 sur 2185.00 ML, N° 04 sur 954,00ML, N° 05 sur 2219,00 ML, N° 06, N° 07, N° 08 sur

8653,00 ML. N° 09 et 10 sur 2163,00 Ml, N°11 sur 723,00 ML N°12 sur 6105,00 ML et l'évitement de la ville de

Lot $N^{\circ}02$: sur 12 km vers les points: $N^{\circ}01$ sur 11000,000 ML et $N^{\circ}02$ sur 1000,00 ML.

Les entreprises et les groupements des entreprises intéressées par le présent avis et titulaires :

- d'un certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité activité principale en travaux publics catégorie Cinq (05) ou plus
- Avoir déjà réalisé au moins un projet de route d'un linéaire de 05 km ou 5 000 T de couche de roulement en béton bitumineux et des couches inférieures, ou un projet de revêtement en enduit superficiel Tri-couche 3/8-8/15-15/25 et couche inférieures d'un linéaire supérieur ou égal à 35 Kms justifié par une attestation de bonne exécution délivrée par un maitre d'ouvrage public.
- Dispose au moins un poste d'enrobé d'une capacité de production minimale de 120t/h, justifié par carte grise ou facture d'achat + assurances en cours de validité et D3 pour les factures délivrées par les fournisseurs étrangéités
- -Moyen chiffre d'affaire des Trois dernières années (2017-2018-2019) ou (2018-2019-2020) supérieurs ou égale à 100.000.000,00 DA justifié par les bilans financiers ou L'attestation de C20 visé par les services des impôts.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des travaux publics de la wilaya de Tindouf bureau des Marchés, Sis Cité Ksabi Tindouf

Tél: 049.37.09.47 - Fax: 049.37.09.28, E-mail dtp.tindouf@gmail.com

Les entreprises doivent présenter une soumission dans laquelle figurent une offre technique et une offre financière, dossier de candidature séparément sous plis fermés avec la mention (offre financière) et (offre technique), (dossier de candidature) L'enveloppe extérieure de la soumission doit être strictement anonyme et ne comporte que la mention : Directeur des travaux publics de la Wilaya de Tindouf, cité

Ksabi. « avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N% 3.../2021 » pour Réalisation de la route reliant RN50 du Pk 667+700 et Pk 675+500 vers différents point à hamada de Tindouf sur 35

Lot N°01: sur 23 km

Vers les points : N° 03 sur 2185.00 ML, N° 04 sur 954,00ML, N° 05 sur 2219,00 ML, N° 06, N° 07, N° 08 sur 8653,00 ML. N° 09 et 10 sur 2163,00 Ml, N°11 sur 723,00 ML N°12 sur 6105,00 ML et l'évitement de la ville de

Lot $N^{\circ}02$: sur 12 km vers les points: $N^{\circ}01$ sur 11000,000 ML et $N^{\circ}02$ sur 1000,00 ML.

- « à n'ouvrir que par la commission d'ouverturedes plis et d'évaluation des offres ».
- La date de dépôt des offres est fixée au Vingt un (21) jours à compter de la date de première parution du présent avis d'appel d'offre dans les quotidiens nationaux et /ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP, au niveau de la secrétariat de la Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Tindouf de 8h00 à 12 h 00 min, cette date est tacitement reportée au premier jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés et/ou de repos hebdomadaires légaux.
- L'ouverture des plis aura lieu le même jour en séance publique à 13H00 au siège de la D.T.P de la Wilaya de Tindouf.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un détai de cent onze (111) jours à compter de la date de dépôt des offres, qui doivent être accompagnées et obligatoirement des pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur notamment :

1- Le dossier de candidature contient :

- 1- Déclaration de candidature (selon modèle ci-joint) remotige signée et daté.
- 2- Copies des attestations fiscales et parafiscales (extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement datant de moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis) et (mises a jours CNAS, CASNOS et CACOBATPH).

3- Une copie de registre de commerce électronique.

- 4- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien année 2019.
- 5- Le numéro d'identification fiscale (NIF).

NB: (les pièces de 2 a 5 sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui doit les Fournir dans un délai maximum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine)

- 6- Une déclaration de probité dument remplie, signée, daté et cachetée par le soumissionnaire (selon modèle ci-joint).
- 7- Des copies des statuts des entreprises (pour les personnes morales).
- 8- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 9- Document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires.
- 10- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité.
- 11- Copie certifiée du statut de l'entreprise et projet de protocole d'accord pour les groupements en précisant le chef de file et la part de chaque membre dans le groupe, en cas où le groupement est retenu un protocole notarié sera joint au marché.
- 12- les bilans financiers (ou C 20) des trois (03) dernières années (2017-2018-2019) ou (2018-2019-2020) visé par les services des impôts.
- 13- Moyens humains justifié par les attestations d'affiliation CNAS Datant de moins de trois (3) mois à la date d'ouverture des plis et accompagné des diplômes ou attestations de réussite
- 14- Liste de matériels à affecter au projet (justifiés par cartes grises + attestation d'assurances encours de validité pour le matériel roulant et factures d'achat + pv d'huissie datant moins de trois moins à la date d'ouverture des plis pour les autres moyens matériels.
- 15- Références professionnelles du soumissionnaire (Les attestations de bonne exécution de projets routier délivrées par les Maîtres d'ouvrages publics).
- 17- Référence bancaires (certificat de solvabilité et domiciliation bancaire).

a) - L'offre technique contient :

- 1- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint) remplie, signée et daté par le soumissionnaire.
- 2- Le présent cahier des charges, rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire (portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».)
- 3- Le planning d'exécution détaillé des travaux.

- b) L'offre financière contient: 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) rempli, signé et daté par le soumissionnaire
- 2- La définition des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- 3- Le bordereau des prix unitaires rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- 4- Le Détail quantitatif et estimatif rempli, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Les soumissionnaires sont expressément invités d'assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu au siège de la : Direction des travaux publics de la Wilaya de Tindouf dans le jour même de dépôt des offres

Midi Libre n° 4299 - Mardi 13 juillet 2021 - Anep 2116 012 763

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DJANET

DAIRA DE DJANET COMMUNE DE DJANET ADRESSE: CENTRE VILLE DJANET NIF: 0984330250696227

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales N° 04/2021 La APC de Djanet lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour la réalisation

Eloignement du dégagement -Bouche d'égout- final du réseau de l'assainissement au village de Teini-Djanet.

Les entreprises et qualifies catégorie quatre (04) ou plus en hydraulique (activité principale ou secondaire) peuvent retirer le cahier des charges auprès de la commune de Djanet bureau des marchés contre le paiement d'une somme de

3000.00 DA auprès de Trésorier communal à lffri djanet
Les offres comportent une offre technique, offre financière, et un dossier de candidature accompagnée des pièces
Les soumissionnaires doivent adresser et/ ou déposer leurs offres auprès de la commune de Djanet. Dans
nécessaire. Les soumissionnaires doivent adresser et/ ou déposer leurs offres auprès de la commune de Djanet. Dans une enveloppe cacheté et anonyme contient trois (03) enveloppes séparés et cachetés (dossier de candidature, offre technique, offre financière) l'enveloppe extérieur strictement anonyme devra porter autre l'adresse ci-dessus les

Monsieur le président de la APC de Djanet.

Appel d'offres nationale ouvert avec exigence des capacités minimales Nº 04/2021

Eloignement du dégagement final du réseau de l'assainissement dans le village de Teini-Djanet.

- À n'ouvrir que par la Commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres
- Documents requis: 1 / dossier candidature
 déclaration de candidature remplie, signée et cachetée.
 déclaration de probité remplie, signée et cachetée.

- declaration de princie trompos graces de les statues pour les sociétés les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes a engager l'entreprise. tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires, ou le cas echéant des sous traitants:
- A capacités professionnelles: -Certificat de qualification et de classification catégorie quatre (04) ou plus en hydraulique (activité principale ou secondaire)

- -Certificat de qualification et de classification categorie quarte (ut) ou plus en rydustique.

 * B capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

 * B capacités financières: Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires.

 * extrait de rôle apuré ou avec planning de palement non enregistrée dans la fiche nationale pour les auteurs de la fraude.

 * extrait de rôle apuré ou avec planning de palement non enregistrée dans la fiche nationale pour les auteurs de la fraude.

 * ellan annuels des trois (03) demiers années :2018 -2019-2020.

 * attestation de dépôt de compte d'entreprise au centre nationale de registre de commerce.

 * C* capacités Technique: les moyens humains et matériels et références professionnelles.

 * Une liste détaillée des moyens humains justifies par (attestation d'affiliation à la CNAS, Diplôme pour chaque élément.

 * Une liste détaillée du matériels accompagnées des pièces justificatives. (carte grise , PV huissier de justice) dont la duré ne dépasse pas un an pour le matériel non roulant.

 * Références professionnelles; certificats de bonne exécution des travaux signés par le matier d'ouvrage accompagnées. esse pas un an pour le materiel non roulant. - <u>Références professionnelles</u>; certificats de bonne exécution des travaux signés par le maitre d'ouvrage accompagné des pièces justificatives (Ne sont pris en considération que les projet dont l'année de réalisation est inferieure ou égale à 10 ans)
- justificatives (Ne sont pris en considérati lanning de réalisation cacheté et signé. - 2 / - offre technique:
- on à souscrire remplie, signée et cachetée. tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et des
- délégations de service public · le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté
- 3 offre financière:
- la lettre de soumission. le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE).
- Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

 Le dépôt des offres est fixé le demier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 15 jours à partir de la première Le dépôt des offres est fixé le demier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 15 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 14h30, si la date coîncide avec un jour férié celle-ci parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 14h30, si la date coîncide avec un jour férié celle-ci parution de l'appel d'offre dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP, avant 14h30, si la date coîncide avec un jour férié celle-ci parution de la commune de Djanet, l'ouverture qui se déroulera au siège de la commune de Djanet, à partir 14.30 le jour de dépôt des offres... Au cas ou il s'agirait d'une journée fériée, l'ouverture des plis s'effectuera le premier jour ouvrable suivre
- Observation: sont exclus de participation au présent appel d'offre les entreprises qui n'ont pas achevé leur
- deux projets ou plus avec la commune de Djanet

Félicitation <u>pour l'obtention d'un</u> Master Félicitation LAOUAR Imane ton travail vient d'être récompensé et ces quelques années passées à sacrifier une

partie de tes loisirs t'ont permis aujourd'hui d'obtenir ton Master en physique des matériaux nous te souhaitons pleins de succès à l'avenir





Pensée

le 22/06/2021 l'âge de 89 ans nous quittait à jamais notre chère et regréttée

> SAHRAOUI AHMED

laissant derrière lui un horible vide

La famille SAHRAOUI présente ses condoléances et demande à tous ceux qui l'ont connus et aimés aient une pieuse pensée pour lui A Dieu nou appartenons et à Lui nous retournons

Repose en paix



VOITURE ÉLECTRIQUE

45 % des Algériens prêts à acquérir un modèle

Une étude de marché réalisée à l'échelle nationale par l'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal a révélé que 45 % des automobilistes algériens veulent acquérir un véhicule électrique.



Maintenance et réparation du véhicule électrique Maîtrisables en Algérie

La maintenance et la réparation maîtrisables en Algérie

La maintenance des véhicules électriques, considérée par de nombreux Algériens comme un frein à l'acquisition de ce genre de moyen de locomotion, ne constituera pas un problème de l'avis des experts du domaine de l'automobile, notamment des professionnels de l'entretien des véhicules.

est ce qu'a affirmé à l'APS le directeur général de Speedy Algérie, Khaled Djema, qui a assuré que la "maintenance d'un véhicule électrique ne sera pas plus compliquée que celle d'un véhicule à moteur thermique. mais plutôt plus sophistiquée, vu qu'il y aura plus d'électronique et d'informatique dans le véhicule électrique". M. Djema n'a pas écarté, toutefois, l'éventualité d'éprouver des difficultés, au début, du fait que ce soit quelque chose de nouveau, notamment en termes de technologie, chose qui nécessite de se préparer, surtout en matière de formation, mais aussi d'outillage. Ainsi, il a insisté sur devront s'équiper pour assurer le service après-vente".

futurs utilisateurs de véhicules électriques, le responsable de Speedy Algérie a donné l'exemple des téléviseurs en couleurs ou des smartphones qui avaient suscité des appréhensions avant d'être vite adoptés et même pri- fréquemment certains consommavilégiés par les consommateurs.

M. Djema a fait savoir que "Speedy Algérie a lancé des investissements en matière d'outils de diagnostic. pour répondre au mieux à l'évolution sur le frein moteur pour éviter d'user vité, de former leurs employés, assu- à 3.000 kilomètres d'autonomie".



véhicules électriques", ajoutant que "le groupe international qu'il représente a déployé en Algérie six centres, jusqu'à maintenant et compte en ouvrir une dizaine d'autres qui seront équipés pour assurer l'entretien et la

Le gérant de cette chaîne de centres de maintenance de véhicules multimarques a expliqué que les "véhicules électriques exigent de nouvelles prestations en termes de maintenance dominées par le changement de pièces et de consommables électrole fait que les "concessionnaires niques et électriques, alors que les prestations classiques telles que le II a considéré, ainsi, que la "technolochangement des lubrifiants (huiles), Comme pour rassurer davantage les des filtres (filtre à huile, filtre à triques est maîtrisée par les essence et à gasoil) disparaitront sur Algériens", la qualifiant de "toute ce genre de véhicules".

> M. Djema a souligné, également, que d'"électronique de base". les "utilisateurs de véhicules électriques seront appelés à changer plus bles, à l'instar des plaquettes de frein qui sont davantage sollicitées sur un véhicule électrique que sur un véhi-

électronique et informatique des ses plaquettes de frein". Pour sa part, le fondateur du site algérien spécialisé en automobile *DZMotion* et ingénieur et professeur en génie méca- 245 newton/mètre ce qui la rend nique, Sofiane Barkat, ne conçoit pas beaucoup plus performante que la que le service après-vente puisse Clio en roulant sur une pente. Plus constituer une contrainte à maintenance des véhicules élec- l'acquisition d'un véhicule élec- ville de San Francisco où il y a beau-

> M. Barkat a estimé que, "contrairement aux idées reçues, un moteur électrique sera plus facile à réparer qu'un moteur thermique, tout en offrant une durée de vie plus longue et des pannes moins fréquentes, grâce aux composants simples qu'il

> gie utilisée dans les véhicules élecsimple" puisqu'il s'agit, selon lui,

De son côté, le président du secrétariat des comités en charges des activités de construction et des concessionnaires de véhicules neufs, Mohamed Djebili, a relevé que les "concessionnaires seront tenus, selon le cahier Djema qui a ajouté que "dans deux à cule thermique qui peut s'appuyer des charges qui réglemente leur acti- trois ans, on pourrait arriver à 2.000

rant le service-après vente en bénéficiant du transfert de technologie de leur constructeur concédant, notamment en ce qui concerne les véhicules électriques". Interrogés, par ailleurs, sur l'autonomie et la puissance de ce type de véhicules, le fondateur du site algérien spécialisé en automobile DZMotion, Sofiane Barkat, a assuré que "les véhicules électriques développent un couple (qui détermine leur capacité à franchir des côtes) plus élevé que celui des véhicules à moteur thermique".

Dans une déclaration à l'APS, il donnera comme exemple le couple développé par une Renault Clio et atteignant les 165 newton/mètre alors que son équivalente en électrique, soit la Renault Zoe, développe un couple de encore, ce spécialiste évoquera la coup plus de côtes qu'en Algérie et où les véhicules électriques sont très répandus. Sur ce point, M. Djema explique que la "puissance des véhicules électriques et leur capacité à rouler dans différents reliefs, notamment les côtes, n'est plus à démontrer", évoquant que certains modèles développent une puissance de 200 chevaux. Les "progrès des constructeurs se manifeste, également, en termes d'autonomie grâce aux investissements colossaux dans le domaine de la recherche et développement qui a permis de passer des 400 à 500 kilomètres d'autonomie proposée, en moyenne, à 1.000 kilomètres d'autonomie assurée par certains véhicules électriques", a expliqué M.

Coup dur pour le trafic de voitures entre la France et l'Algérie

réseau de trafic de véhicules a été Nantes. démantelé par la police française. Les véhicules volés par les membres de ce réseau finissaient tous par prendre la destination de l'Algérie. Les trafiquants ont pu empocher, grâce à leurs magouilles, plus d'un million d'euros.

France Bleu, dans ce trafic de voi- les plaques d'immatriculation de sa tures volées aux quatre coins de l'Europe, sont impliqués plusieurs Nantais. Les mis en cause ont été arrêtées grâce aux efforts des enquê- policiers procèdent vite à pendant l'année 2020 seulement. l'expédition, vers l'Algérie.

Plus de 30 véhicules détournés en 2020

Ce trafic a été découvert par hasard, indique la même source. Ce sont des agents de la brigade anticriminalité (BAC) qui tombent sur un conduc-En effet, et d'après le média français teur suspect qui s'apprêtait à changer voiture. Ayant déjà enregistré des l'Algérie.

SUV semblant neufs, avec des La police a pu dénombrer plus de 30 fausses factures, l'autre s'occupait plaques étrangères ou provisoires, les véhicules détournés par ce réseau des immatriculations, et le dernier

C'est à Nantes qu'un impressionnant teurs de la Sûreté départementale de l'arrestation du suspect. Le mis en Derrière ce trafic juteux qui a rapcause avait en sa possession plusieurs porté plus d'un million d'euros, se cartes grises, mais aussi bon nombre cache un individu, le cerveau de la de photos de véhicules de valeur, bande, un Nantais qui s'est associé essentiellement des grosses cylin- avec quatre complices, nantais eux drées. Suite à l'enquête, il s'est avéré aussi. L'âge de ces criminels varie que les voitures sont soit volées puis entre 20 et 60 ans. Tous sont des automaquillées, soit louées à l'étranger et entrepreneurs dans le secteur de la jamais rendues, avant d'être enfin vente de véhicules d'occasion. réimmatriculées avec des plaques Chacun d'entre eux, via son entrefrançaises et acheminées vers prise, a pris en charge une tâche précise du processus : l'un produisait des

LES ALGÉRIENS INTÉRESSÉS PAR LA VOITURE ÉLECTRIQUE:

45 % des Algériens prêts à acquérir un modèle

Une étude de marché réalisée à l'échelle nationale par l'entreprise de distribution des produits pétroliers Naftal a révélé que 45 % des automobilistes algériens veulent acquérir un véhicule électrique.

ette étude est "assez représentative et fait état que 78 % des automobilistes algériens interrogés dans le cadre de cette étude connaissent ce qui est un véhicule électrique", a indiqué à l'APS un resl'entreprise. "Au moment où 66 % des automobilistes interrogés sont prêts à utiliser, immédiatement ou à court terme, un véhicule électrique, 45 % d'entre eux veulent acquérir un véhicule électrique alors que 24 % restent indécis", selon le premier conseiller du P.-dg de Naftal, Adel Bentoumi, se référant aux résultats de l'étude.

Évoquant les quatre freins ou obstacles devant l'émergence des véhicules électriques, soulevés par les automobilistes indécis, il a cité "l'absence d'expérience dans l'entretien et la réparation de ce type de véhicules (31 %), suivie par l'absence des bornes de rechargement rapide (30 %), le prix des véhicules électriques comparé aux véhicules thermiques (22 %) et enfin la

des concessionnaires de véhicules modifiant le décret 20-227 concerneufs, Mohamed Djebili, les "véhicules électriques se sont imposés à travers le monde comme de nouveaux moyens de locomotion, et l'Algérie doit suivre cette avancée technologique et cette nouvelle tendance". C'est ce qui explique, selon lui, que annuelles" "le ministère de l'Industrie ait, lors de la préparation du cahier des charges, jugé important d'obliger les D'autre part, M. Djebili a souligné concessionnaires à importer des véhicules électriques, au moins pour que ce type de véhicule pénètre le marché algérien". M. Djebili a précisé que "pour ne pas pénaliser les concessionnaires en les obligeant à crainte d'absence de pièces de importer des véhicules électriques gamme fabriquée localement des rechange (18 %)." De l'avis du prési- qu'ils pourraient ne pas pouvoir ven- véhicules électriques". Pour ce qui dent du secrétariat des comités en dre sur le marché, le ministère a est de 15 % de véhicules électriques

nant l'activité de concessionnaire de véhicules neufs de telle sorte que le concessionnaire est tenu de répondre à toute demande d'acquisition d'un véhicule électrique à hauteur de 15 % de ses importations globales

Une mesure positive

que si "un constructeur décide de s'installer en Algérie, il pourra tout aussi bien fabriquer des véhicules thermiques qu'électriques", estimant, au passage, que "les constructeurs ont tout intérêt à inclure dans leur charge des activités de construction et *modifié le décret exécutif 21-175* dans le volume de ventes des conces- batterie de son véhicule électrique".

spécialisé en automobile DZMotion, Sofiane Barkat, a considéré que "cette mesure est une bonne chose". Il a estimé, toutefois, qu'il "est nécessaire de motiver les Algériens avec des mesures incitatives, sur le plan financier, pour les amener à acheter un véhicule électrique, et ne pas se contenter de l'argument de la protection de l'environnement".

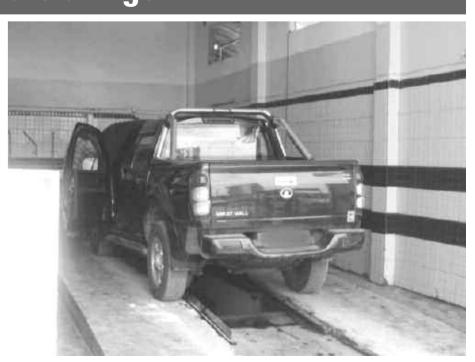
M. Barkat a avancé que, si les "incitations financières font que le prix des véhicules électriques s'aligne à celui des véhicules à moteur thermique, le citoyen algérien achètera ce type de véhicule, surtout que le plein de carburant lui reviendra trois fois plus cher que la recharge de la

Suspension partielle et provisoire des activités de lavage-auto à Alger

provisoire, l'activité de lavage autostations sises au territoire de wilaya, a indiqué jeudi un communiqué des mêmes services. "Compte tenu de la circonstance exceptionnelle que traversent ces derniers temps certaines communes de la capitale en raison des perturbations d'approvisionnement en eau potable, induites essentiellement par la pénurie d'eau du fait du stress hydrique et de la baisse des niveaux d'eau de barrages, les services de la wilaya d'Alger ont décidé d'un arrêt partiel et provisoire, à partir de La même source a enfin précisé que samedi prochain, de l'activité de les services de la wilaya d'Alger lavage automobile au niveau de exhortent ceux qui exercent cette acti-

Les services de la wilaya d'Alger ont dans le territoire de la wilaya", a prédécidé de suspendre, à compter de cisé le communiqué. Cette décision, samedi 26 juin, de façon partielle et poursuit la même source, "intervient dans le souci des services de wilaya mobiles au niveau de l'ensemble des d'exploiter rationnellement cette ressource vitale", en ce sens que toutes les précautions ont été prises afin de garantir l'approvisionnement de l'ensemble des populations de la capitale en eau potable. Les jours d'ouverture et de pratique de cette activité sont fixés exclusivement pour vendredi, samedi, lundi et mercredi, de 8h à 14h, et ce jusqu'à l'amélioration

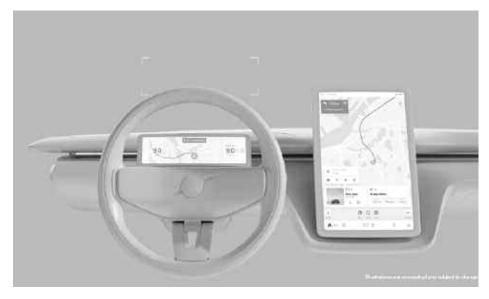
l'approvisionnement en eau potable. l'ensemble des stations se trouvant vité à faire montre de compréhension.



Volvo lance son nouveau système embarqué fonctionnant comme un smartphone

Le constructeur suédois annonce le lancement de son tout nouveau système embarqué portant le nom de Volvo.OS. Ce dernier est basé sur le Android OS, pouvant ainsi permettre une ouverture aux développeurs d'applications tierces.

olvo est l'un des constructeurs automobiles à se rapprocher du monde de Smartphone en ayant déjà laisser un vrai spécialiste du système d'exploitation à savoir Google avec Android OS pour l'infotainement de ses véhicules. Aujourd'hui la



marque suédoise va encore plus loin embarqué. Le constructeur suédois

en dévoilant son nouveau système vient en effet, de dévoiler le Volvo. dans un communiqué de la marque.

OS, un tout nouveau système d'exploitation dédié aux véhicules électriques et que l'on retrouvera sur les prochaines nouveautés du constructeur. Ce nouveau système a la particularité de pouvoir s'ouvrir aux développeurs d'applications tierces, sous réserves d'un accord du propriétaire du véhicule. "VolvoCars.OS permet aux développeurs d'accéder sous réserve du consentement du client – à des fonctions embarquées telles que les données des capteurs du véhicule et les interfaces utilisateur, et à des fonctions sur le cloud telles que les données de flotte. Ils peuvent ainsi créer de nouveaux services et applications pour les voitures Volvo", lit-on

Audi A4 : la nouvelle génération dévoilée en 2021

Le constructeur aux anneaux prépare le lancement de la nouvelle et sixième génération de sa berline Audi A4. Cette dernière devrait en effet, être dévoilée en 2022 et devrait être proposée en hybridation et électrique.

La toute nouvelle génération de la Audi A4 semble être en approche, et devrait être dévoilée en 2022. Malgré des restrictions strictes en émissions de CO2 en Europe, la berline devrait être toujours proposée avec des moteurs thermiques pour séduire davantage de clientèle. Des moteurs thermiques qui seront toutefois associés à l'hybridation de toute sorte.

Hormis ces versions qui se reposeront sur la plateforme MLB, la version 100 % électrique devrait adopter une toute nouvelle plateforme baptisée PPE (Premium Platform Electric), une plateforme destinée aux modèles haut de gamme de Porsche et Audi. Elle sera inaugurée par le nouveau Porsche Macan attendu pour l'année pro-



Renault dévoilera la Mégane électrique le 6 septembre prochain

Le constructeur français annonce la date d'arrivée de la Renault Mégane E-Tech Electrique. La berline compacte du losange sera dévoilée le 6 septembre à l'occasion du Salon de Munich.

Renault prépare l'arrivée en grandes pompes de la version 100 % électrique de sa berline compacte Mégane. Cette dernière sera dévoilée à la rentrée à l'occasion du salon automobile de Munich (un salon qui remplace le salon de Francfort) dès la première journée de presse le lundi 6 septembre.

Le losange espère le même succès que la Zoé sur le segment de l'électrique, avec cette Mégane qui sera premier véhicule du constructeur basé sur la plateforme dédiée à la motorisation électrique, à savoir la CMF-EV. L'autonome de la Mégane électrique a été annoncée à 450 km par le constructeur récemment.

L'annonce de la date de levée de voile a été accompagnée d'images d'un prototype camouflé permettant de se faire une idée sur le design de ce futur modèle.



L'Allemagne passe le cap d'un million de véhicules électriques en circulation

L'Allemagne joue les premiers de la classe en s'apprêtant à atteindre le cap d'un million de voitures électriques en circulation. Une performance expliquée en partie par un programme de subventions effi-

Malgré son intention de ne pas se précipiter vers la mobilité électrique, l'Allemagne a tout de même atteint la barre d'un million de voitures électriques en circulation sur ces routes. Toutefois, l'Allemagne réalise cette performance avec six mois de retard puisqu'initialement, le pays s'était fixé cet objectif pour la fin de l'année

Cette belle performance est en partie due à un programme de subventions efficace durant ces six premiers mois de l'année 2021. En effet, au total c'est 1,25 milliards d'euros de primes distribuées soit le total distribué durant toute l'année 2020.

Ce succès du segment électrique est également réalisé grâce aux fortes amendes infligées par l'Union Européenne en cas de dépassement du seuil de CO2 par véhicule vendu, ce qui a poussé les constructeurs vendre davantage modèles électriques

Volkswagen proposera que des modèles électriques en Europe dès 2035

Le constructeur allemand aurait l'intention d'arrêter la commercialisation de véhicules Volkswagen à moteur thermique en Europe d'ici 2035, pour proposer ainsi une gamme 100 % électrique.

Sans surprise, Volkswagen instaure petit à petit sa stratégie d'électrification de sa gamme en Europe en annonçant son intention de proposer uniquement des modèles électriques sur le vieux continent à l'horizon 2035. Le constructeur allemand étendra par la suite cette stratégie pour les marché américain et chinois. "En Europe, nous abandonnerons les activités liées aux véhicules à combustion interne entre 2033 et 2035, aux États-Unis et en Chine un peu plus tard. En Amérique du Sud et en Afrique, cela prendra beaucoup plus de temps

car les conditions cadres politiques et infrastructurelles font encore défaut", a ainsi déclaré Klaus Zellmer, directeur commercial de Volkswagen.

Pour y parvenir, Volkswagen va procéder à l'électrification de son catalogue de façon progressive en visant ainsi un objectif de 70 % de ses ventes européennes en modèles 100 % électriques d'ici à 2030.

ORAN, EPSP DE SEDDIKIA

Programme de prise en charge de "la dent de six ans"

Avec 11 polycliniques et 14 salles de soins dans les daïras d'Oran et de Bir el-Djir, l'EPSP Seddikia, le plus grand à Oran, a lancé un programme de prise en charge des dents de 6 ans, premières molaires définitives chez l'enfant, en 2019...

PAR BOUZIANE MEHDI

ancé par l'EPSP de Seddikia d'Oran dans le cadre des activités de la santé scolaire, le programme de prise en charge de "la dent de six ans" a bénéficié à une cinquantaine d'enfants, a indiqué la coordinatrice de la santé scolaire à l'EPSP, Dr Nawel Hedjidj, précisant, en marge d'une journée d'étude et de formation organisée par l'EPSP Seddikia, en partenariat avec le laboratoire de recherche en odontologie conservatrice (université Oran1), que ce "programme a été tracé par le ministère de la Santé et mis en application par l'EPSP en 2019".

Avec 11 polycliniques et 14 salles de soins dans les daïras d'Oran et de Bir el-Djir, l'EPSP Seddikia, le plus grand à Oran, avait lancé un programme de prise en charge des dents de 6 ans,



premières molaires définitives chez l'enfant, en 2019, mais la crise sanitaire du Covid-19 a vite freiné son déploiement mais a repris petit à petit depuis le mois de mai.

Selon l'APS, la même responsable a fait savoir que la prise en charge, nommée "scellement des sillons", vise à prévenir les caries de ces dents que l'enfant gardera toute sa vie et qu'un dépistage se fait pour le choix des enfants bénéficiaires dans le cadre de la santé scolaire.

Il s'agit d'enfants qui souffrent de beaucoup de caries ou ceux qui ont des maladies nécessitant une attention plus particulière de la santé buccodentaire comme le diabète, a déclaré cette praticienne, expliquant que le scellement des sillons consiste à couvrir les molaires par une matière spéciale qui protège contre les caries et soulignant qu'il s'agit d'une méthode de prévention qui assure une protection durable à la surface des dents.

Plusieurs thématiques abordant, entre autres, "Le fondement de l'esthétique du sourire", "L'urgence endodontique : reconnaître et soulager" et "Aspect et procédure de collage en médecine dentaire", ont été traitées lors de cette journée d'étude et de formation.

B. M.

GHARDÏA, JOURNÉE MONDIALE DES OISEAUX MIGRATEURS

Recensement de 4.988 oiseaux nicheurs d'eau

4.988 oiseaux d'eau nicheurs ont été dénombrés entre les mois de mai et juin courant par les ornithologues dans les différentes zones humides des wilayas de Ghardaïa et El-Menéa, devenues des sites de nidification privilégiés par la population volatile migratrice, a indiqué la conservation des forêts de Ghardaïa à l'*APS*.

Initié dans le cadre des activités du réseau national des observateurs ornithologues algériens (RNOOA), à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale des oiseaux migrateurs, ce recensement a ciblé les zones humides naturelles et artificielles des deux wilayas.

Ces zones aquatiques sont devenues "une halte incontournable de nidification pour les oiseaux migrateurs sur l'axe migratoire entre l'Afrique et l'Europe, notamment la zone humide naturelle de Sebkhat el-Maleh (El-Menéa) et la zone humide artificielle de Kef el-Doukhane (Ghardaïa)", a expliqué le chef de groupe Sud-Est II du réseau, Abdelwahab Chedad.

"L'objectif de ce dénombrement effectué entre le 17 mai et le 5 juin est d'établir une base de suivi des différentes zones humides, de connaître l'effectif de la population avifaune nicheuse dans la région, sa phénolo-

gie et sa densité", a fait savoir M. Chedad. Le comptage a permis de répertorier 31 espèces avifaunes nicheuses avérées, dont des espèces dominantes telles que le flamant rose, la gallinule poule-d'eau, l'échasse blanche, le fuligule nyroca, la tadorne casarca, la marmaronette marbrée, la foulque macroule et la cigogne blanche. Ce recensement a ciblé la zone humide naturelle d'importance mondiale classée en 2004 sur la convention de Ramsar, le lac Sebkhat el-Maleh et la zone humide naturelle non classée Fayget el-Gara dans la commune de Hassi El-Gara (El-Menéa) ainsi que la zone humide naturelle Davet-Oum- Souid dans la commune de Mansoura et les zones humides artificielles créées à la faveur d'un programme de traitement des eaux usées, de préservation de l'environnement et des ressources hydriques constituées essentiellement de stations d'épuration des eaux usées de Kef el-Doukhane et celles de Berriane et de Guerrara ainsi que les rejets de Métlili et Zelfana.

Ces zones humides disposent d'une biodiversité importante et abritent une variété d'espèces d'oiseaux migrateurs dont une partie inscrite sur la liste des oiseaux menacés, élaborée par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les sites aquatiques notamment les sites artificiels existants dans la wilaya de Ghardaïa sont devenus des habitats et un milieu de reproduction de la population avifaune, favorisé par le gardiennage et l'éloignement des zones urbaines. Ils recèlent des potentialités susceptibles de promouvoir un tourisme écologique et de devenir également un véritable laboratoire à ciel ouvert pour les scientifiques et autres biologistes.

Cette année, les membres du RNOOA ont relevé une baisse sensible des oiseaux nicheurs dans les sites aquatiques de Ghardaïa et El-Menéa, comparativement au recensement de l'année 2020 avec 6.135 sujets avifaunes.

Ce déclin de la population avifaune nicheuse est expliqué par le réchauffement climatique, la sècheresse et l'asséchement de nombreux sites aquatiques ainsi que les activités humaines ayant impacté considérablement les écosystèmes de la faune et la flore. La présence d'oiseaux est un bon indicateur de l'état de la biodiversité locale, et cela malgré la canicule et les vents de sable.

APS

EL-OUED

Lancement prochain du projet de la zone frontalière franche

Les travaux de réalisation d'une zone frontalière franche pour les activités économiques vont être lancés prochainement dans la commune de Taleb-Larbi. Cette zone franche a été délimitée sur une superficie de 500 hectares, extensible à 2.000 hectares, au niveau de la zone de Bir-Bouaroua, près du poste frontalier Taleb-Larbi, aux frontières avec la Tunisie.

Le projet s'inscrit dans le cadre d'un ambitieux programme portant création de zones franches sur le territoire de cinq wilayas frontalières, à savoir El-Oued, Tamanrasset, Tindouf, Illizi et Adrar, dans le but de promouvoir les opportunités de l'investissement économique horshydrocarbures.

Il permettra aux promoteurs de se lancer dans une dizaine d'activités économiques susceptibles de booster la dynamique économique dans la région, dont le stockage, la fabrication, la distribution, la réexportation, les services et autres activités.

Il est fait part également de la mise en place, par souci d'impulser les activités économiques dans le Sud et de contribuer au développement de l'économie nationale, d'une batterie de mesures et d'avantages au profit des opérateurs économiques en zones franches, dont l'exonération des investissements d'impôts et taxes et toutes opérations d'imputation à caractère fiscal, parafiscal ou douanier, en sus de l'octroi éventuel de prêts bancaires à taux réduits.

La création d'une zone frontalière franche pour activités économiques, une des préoccupations soulevées par les opérateurs économiques de la wilaya d'El-Oued, notamment au volet agricole, devra constituer une porte frontalière d'exportation des produits agricoles et d'aller à la conquête des marchés extérieurs

<u>MÉ</u>DÉA

130 foyers de la périphérie raccordés au gaz naturel

Pas moins de 130 foyers, situés à la périphérie sud-ouest et nord de la commune de Médéa, ont été raccordés, lundi 5 juillet, au réseau local de distribution de gaz naturel, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ce nouveau raccordement a touché, selon la même source, 87 foyers localisés à Oued-Marighane, à la périphérie sud-ouest de la commune de Médéa, alors que 43 autres foyers, situés au niveau de l'agglomération urbaine secondaire de Sidi-Amar, au nord de Médéa, ont également été raccordés au réseau local de distribution de gaz naturel.

Toujours selon la même source, 21 centres de distribution de gaz naturel, ventilés à travers 12 localités de la wilaya, ont été mis en service, depuis le début de l'année, permettant le raccordement de 6.969 foyers, signalant qu'un projet de raccordement de 6 communes de l'ouest de la wilaya, actuellement en cours de réalisation, va alimenter, une fois achevé, plus de 10.000 foyers en gaz naturel.

APS

PROTECTION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Accélérer la lutte contre la corruption

Les participants à une journée d'études sur le thème "Promotion de la probité dans le secteur économique" ont débattu des voies de mise en application des lois et textes d'application promulgués en Algérie pour renforcer davantage la transparence et la prévention contre la corruption.

Algérie dispose d'une base juridique diversifiée et solide capable, si sa mis en œuvre est optimale, de prévenir contre la corruption, indiquent les experts participants et les représentants des institutions publiques. Dans ce sens, les participants ont mis l'accent sur la nécessité de définir la terminologie utilisée et de déterminer les dysfonctionnements, notamment en ce qui concerne la criminalisation de la gestion.

Pour Sabri Mouloud, expert en transactions publiques, la moralisation de la vie publique via la demande publique impose une déontologie qui doit être respectée par les sociétés, notamment le principe de transparence, le droit d'accès à la demande publique et le traitement égal de tous les opérateurs économiques.

L'Algérie "a réalisé un saut en matière d'utilisation rationnelle des fonds publics, dans le cadre du respect des normes internationales pour améliorer la performance et l'efficacité", a-t-il dit.

Pour sa part, l'expert Hadj Ali Mohamed Nasreddine, chef du département de traitement des biens auprès à l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) a souligné l'importance de la mise en application des textes juridiques relatifs à la prévention contre la corruption.

"Il faut sortir de la théorie.



Algérie. Il faut mettre en application ces lois qui obligent les opérateurs à fixer des limites déontologiques à leurs relations", ajoute M. Hadj Ali.

"Peu de lois sont appliquées sur le terrain. Elles ne suffisent pas pour faire face à ce phénomène notamment dans le domaine économique", a-t-il dit, soulignant que plusieurs opérateurs doivent déclarer leurs relations notamment dans les cas d'incompatibilité et de conflit d'intérêts.

Selon Hadj Ali, l'Algérie a ratifié depuis 2003, plusieurs conventions considérées comme très suffisantes pour l'encadrement juridique et qui ont besoin de textes d'application et de recommandations, à même de les valoriser, notamment avec la disponibilité des mécanismes techniques requis.

L'expert en gestion contre la corruption à l'Institut algérien de normalisation (Ianor), Khedam Mohamed, a Suffisamment de loi existent en évoqué l'importance d'unifier la

réflexion et de communiquer davantage concernant les normes internationales adoptées en matière de prévention et de lutte contre la corruption. L'intervenant a relevé l'existence de 342 systèmes de gestion contre la corruption connus au niveau internatio-

importantes et sur lesquelles l'on compte dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable. M. Khedam a expliqué les normes ISO 37001 et ISO 26000, où l'instance œuvre à "soutenir les sociétés et entreprises, à l'effet de créer un système de

gestion de la lutte contre la corrup-

tion, selon la norme ISO 37001".

nal, dont 22 systèmes ou normes

Pour l'intervenant, la mise en conformité aux exigences de la norme "ISO 37001" aide à la mise en application de mesures efficaces qui permettent de réduire les risques. Créé en septembre 2016 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), la norme "ISO 37001" détermine les exigences et octroie les orientations et recommandations indispensables aux systèmes de gestion, en vue d'aider les entreprises et les organismes à faire preuve de prudence, à diagnostiquer, à lutter contre la corruption et à respecter les lois anti-corruption.

Les participants ont mis en avant l'impératif d'accompagner et de mettre en œuvre les programmes et les systèmes de lutte contre la corruption interne au niveau des entreprises économiques, à travers la mise en place de systèmes de gestion des risques de corruption en leur sein et leur accompagnement, en vue de l'obtention de la certification "ISO", pour la rendre plus loyale, à l'effet de se lancer dans l'investissement au double plan continental et international.

Les organisateurs devront, au cours des prochains jours, diffuser les recommandations de cette journée d'études via les médias nationaux.

R.E.

TAUX D'INFLATION

Près de 4 % en une année

Algérie a atteint 3,9 % à fin mai dernier, a-t appris auprès de l'Office national des statistiques (ONS).

Ce taux est calculé sur la base de l'évolution de l'indice des prix à la consommation sur la période allant du mois de juin 2020 à mai 2021 par rapport à celle allant de juin 2019 à mai 2020.

Quant à la variation mensuelle des prix à la consommation, qui est l'évolution de l'indice du prix du mois de mai 2021 par rapport à celui du mois d'avril, elle est de - 0,11 %.

En termes d'évolution mensuelle et par catégorie de produits, les prix des biens alimentaires ont affiché une baisse de -0,7 %, induite particulière-

Le taux d'inflation moyen annuel en ment par l'évolution baissière des prix pains et céréales (+0,8 %) en mai der- hausse générale des prix des différents des produits agricoles frais (-2,1 %), et ce, suite au fléchissement des prix d'un grand nombre de produits relevant de cette catégorie, notamment la viande de poulet (-7,3 %), les légumes (-14 %) et les œufs (-5,2 %).

> D'autres produits de la même catégorie, ont par contre, enregistré des hausses. Il s'agit essentiellement des fruits frais avec (+3 %) et de la pomme de terre avec (+35 %), a relevé l'office.

> Concernant les produits alimentaires industriels, les prix se sont caractérisés par une légère hausse de 0,8 %, traduisant un relèvement des prix des huiles et graisses (+1,2 %), des sucres et produits sucrés (+1,7 %) et des

nier par rapport au mois d'avril 2021. Les prix des produits manufacturés et les services ont connu des variations respectives de +0.2% et +0.6%.

Par groupe de biens et de services, les prix des groupes "Habillement-chaussures" et "Santé et hygiène corporelle" ont connu des hausses de +0,9 % pour chaque groupe, contre +0,7 % pour le groupe "Divers", tandis que la variation mensuelle des prix à la consommation dans le reste des groupes a été marqué par des stagnations.

Durant les cinq premiers mois de 2021 et par rapport à la même période de l'année dernière, les prix à la consommation, ont connu une hausse de 5,7 %. Cette variation est due à une

groupes de produits.

Ainsi, les biens alimentaires ont augmenté de 6,8 %, tirés notamment par les produits agricoles frais (+8,7 %) et les produits alimentaires industriels (+5 %). Les biens manufacturés et les services ont, également, connu la même tendance avec respectivement +6,3 % et +1,5 %. En 2020, le taux d'inflation en Algérie avait atteint 2,4 % contre 2 % en 2019, selon les données consolidées de l'ONS. Durant l'année dernière et par rapport à l'année d'avant, les prix des biens alimentaires ont augmenté de 0,2 %, les biens manufacturés de 5,3 % et enfin les services de 1,6 %.

R.E.

BÉNIN

Patrice Talon promet de se limiter à 2 mandats présidentiels

Réélu le 11 avril dernier, le Président béninois promet de quitter le pouvoir en 2026, à la fin de son mandat en cours.

atrice Talon a pris cet engagement devant plusieurs organisations de la société civile africaine, comme Togo Debout et Tournons la page, ce samedi 10 juillet.

"Il convient de limiter les mandats. Quand on fait la balance - les avantages et les inconvénients - l'évidence est claire. Limiter les mandats est, à tous égards, au profit du peuple, plutôt que de laisser les uns et les autres rester éternellement dans la fonction. Vous avez absolument raison de prôner l'alternance. Je m'en soucie pleinement et je m'engage devant vous à la défendre, à en être témoin", a déclaré Patrice

Le Président béninois a choisi l'endroit



et le moment pour faire cette promesse : au cours du sommet citoyen pour la démocratie, la bonne gouvernance et l'alternance. Comprenez : la limitation des mandats des chefs d'État des pays de la Cédéao. Organisé par plusieurs ONG telles que Togo Debout et Tournons la

Samedi matin, Patrice Talon a fait une

apparition au cours des travaux et promis ne pas faire sauter le verrou de la Constitution béninoise qui limite à 2 le nombre de mandats de 5 ans.

"Un exemple, ici, comme mes prédécesseurs, ce mérite, il n'est pas le mien ici, au Bénin, c'est un acquis pour nous", a voulu souligner le Président. "Mes prédécesseurs l'ont montré! J'ai simplement à faire comme eux, afin que ceux qui vont venir après continuent de faire comme nous. Nous devons donc œuvrer à remporter cela au Bénin. Chacun devra œuvrer à ce que ce soit durable. Mais vous, vous pouvez le porter au-delà de nos frontières, au-delà des frontières du Bénin", dira-t-il.

"J'ai en tout cas l'obligation de ne pas donner de leçons. Je suis honoré de défendre sur la terre béninoise cette vertu qu'on attend d'un gouverneur de ne vas se prendre pour Dieu Tout-Puissant, l'Éternel, et d'avoir l'humilité de comprendre qu'un autre peut toujours mieux faire", a conclu Patrice Talon.

ESPAGNE

La ministre des Affaires étrangères remplacée

Le président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a nommé samedi un nouveau ministre des Affaires étrangères dans le cadre d'un remaniement gouvernemental. José Manuel Albares, l'actuel ambassadeur d'Espagne à Paris, remplace Arancha Gonzalez Laya, fortement critiquée pour sa gestion de la récente crise diplomatique avec le Maroc liée à l'hospitalisation en Espagne de Brahim Ghali, le chef du Front Polisario, le mouvement indépendantiste sahraoui. Nadia Calvino, qui conserve le portefeuille de l'Économie, est promue numéro 2 du gouvernement. Isabel Rodriguez est nommée ministre des Territoires et porte-parole du gouvernement. "La principale tâche de ce gouvernement sera de consolider la reprise économique et la création d'emplois", a déclaré Pedro Sanchez, membre du Parti

Les cinq représentants de la gauche radicale Podemos conservent leurs portefeuilles dans le gouvernement de coalition avec le PSOE.

fonction depuis janvier 2020.

socialiste ouvrier espagnol (PSOE) et en

Agences

HAÏTI

Qui pour diriger le pays ?

Jovenel Moïse n'ayant pas organisé d'élections depuis son arrivée au pouvoir en 2017, les mandats des parlementaires haïtiens sont arrivés à expiration sans que leurs successeurs ne soient désignés. Haïti ne compte donc plus, depuis janvier 2020 et la fin du mandat des députés et de la majorité des sénateurs, que 10 représentants nationaux élus, soit le tiers du Sénat.

Et le pouvoir judiciaire n'est pas beaucoup mieux loti : l'administration de Jovenel Moïse n'a pas non plus proposé de juges pour remplacer les membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire dont les mandats de trois ans arrivaient à leur terme, laissant un Conseil aux rangs dégarnis et dont le président est décédé du Covid-19 en juin. Quelques heures après l'assassinat, Claude Joseph, Premier ministre depuis avril, s'est déclaré en charge des affaires courantes, en déclarant notamment l'état de siège dans le pays pour 15 jours, disposition qui renforce les pouvoirs de l'exécutif.

La Constitution prévoit certes que le Premier ministre assure l'intérim en cas d'empêchement du président, mais Jovenel Moïse avait nommé deux jours avant sa mort un nouveau chef de gouvernement, Ariel Henry. Cette nomination, enregistrée lundi au Journal officiel, a conduit certains observateurs à remettre en question la légitimité de Claude Joseph.

Dans ce contexte, huit des dix sénateurs encore en fonctions ont signé vendredi soir une résolution offrant au président du Sénat, Joseph Lambert, le titre de président provisoire de la République. Le gouvernement haïtien a indiqué avoir demandé aux États-Unis et à l'Onu

d'envoyer des troupes en Haïti afin d'aider à sécuriser des sites stratégiques, comme les ports et les aéroports, de crainte qu'ils ne soient sabotés après l'assassinat de Jovenel Moïse.

Un appel qui semble faire écho aux années d'occupation américaine entre 1915 et 1934, initiée suite à l'assassinat du président haïtien de l'époque, Vilbrun Guillaume, et jugé inutile par de nombreux observateurs. Depuis juin, des affrontements entre bandes armées dans l'ouest de la capitale ont poussé des milliers d'habitants des quartiers pauvres à fuir leur logement.

De facto à la tête d'Haïti depuis mercredi, Claude Joseph a reçu le soutien d'Helen La Lime, émissaire de l'ONU en Haïti, mais cette prise de position irrite les acteurs de la société civile haïtienne.

AFGHANISTAN

Système de défense antiroquettes pour protéger l'aéroport de Kaboul

L'inquiétude face à l'avancée inexorable l'État islamique a mené une attaque de ce Au cours de ses vingt ans de présence en n'ont offert qu'une faible résistance. Afghanistan. Un système de défense capable d'intercepter roquettes et missiles a été déployé à l'aéroport de Kaboul, ont annoncé les autorités afghanes, dimanche 11 juillet. "Le système de défense aérienne nouvellement installé est opérationnel à Kaboul depuis 2 h ce dimanche matin", a affirmé le ministère afghan de l'intérieur. Le ministère n'a pas donné de détails sur le type de système déployé ou sa localisation. Mais son porte-parole, Tariq Arian, a précisé à l'Agence France-Presse que le système a été installé sur l'aéroport de Kaboul pour protéger les seules installations aéroportuaires.

Les talibans ont, à plusieurs reprises, lancé des attaques à la roquette ou au mortier contre les forces gouvernementales ou étrangères, et l'organisation rivale de

des talibans grandit chaque jour en type contre Kaboul en 2020. Le système Afghanistan, l'armée américaine a Ces dernières ne contrôlent plus que les de détense aérienne "*nous a été donné par* nos amis étrangers. C'est une technologie très compliquée. Pour l'heure, nos amis étrangers le font fonctionner pendant que nous acquérons les connaissances pour l'utiliser", a déclaré Ajmal Omar Shinwari, porte-parole des forces afghanes de sécurité, lors d'une conférence de presse. Il n'a, cependant, pas précisé quel pays était concerné.La Turquie s'est engagée à assurer la sécurité de l'aéroport de Kaboul, quand l'ensemble des troupes américaines et de l'Otan auront quitté le pays, une échéance prévue d'ici le 31 août. Le Président turc, Recep Tayyip Erdogan, a déclaré vendredi qu'Ankara et Washington étaient d'accord sur les "modalités" de la future prise en charge de l'aéroport par les forces turques.

déployé sur ses bases plusieurs systèmes de contre-roquettes, artillerie et mortiers, capables de détecter et détruire les projectiles les visant, mais aussi de donner l'alerte. Ce type de système était notamment déployé sur l'immense base de Bagram, à 50 kilomètres au nord de Kaboul, restituée début juillet aux forces

Des ressortissants étrangers évacués

Ces deux derniers mois, les talibans se sont emparés de larges portions du territoire afghan, lors d'une offensive lancée début mai à la faveur du début du retrait définitif des troupes étrangères d'Afghanistan. Privées du crucial soutien aérien américain, les forces afghanes

axes principaux et les capitales provinciales, dont plusieurs sont encerclées par les insurgés, laissant craindre qu'ils n'attaquent prochainement Kaboul ou son aéroport, principale voie de sortie pour les ressortissants étrangers en Afghanistan, notamment les diplomates et le personnel humanitaire. Plusieurs districts de provinces voisines de Kaboul, situés dans un rayon d'une centaine de kilomètres de la capitale, sont déjà tombés aux mains des talibans.

Le porte-parole des forces afghanes de sécurité a tenté de rassurer, démentant l'affirmation des talibans selon laquelle ils contrôleraient 85 % du territoire afghan. Une assertion impossible à vérifier de façon indépendante.

Agences

MERCATO

Ilan Kebbal prolonge son contrat avec Stade de Reims

Auteur d'une belle saison sous les couleurs de Dunkerque en Ligue 2 BKT, Ilan Kebbal est de retour au Stade de Reims qui a décidé de prolonger le contrat du jeune attaquant de 23 ans.

Le joueur qui a fêté hier ses 23 ans a reçu une belle récompense de la part de ses dirigeants qui ont décidé de prolonger son bail d'une saison supplémentaire portant ainsi son engagement avec les Rémois jusqu'en juin 2024. Dans une récente interview accordée à DZfoot, le jeune talent d'origine algérienne avait manifesté son souhait de s'inscrire dans la durée avec Reims en vue de connaître la Ligue 1 Uber Eats. Un objectif qui pour lui en cache un autre, celui de postuler à terme à une entrée en sélection algérienne dirigée par Djamel Belmadi. Prêté la saison dernière à l'USL Dunkerque, Ilan Kebbal s'était illustré avec les Nordistes en inscrivant trois buts et délivrant 5 passes décisives en 35 matchs de championnat disputés.

LYON

Slimani buteur en amical

L'international algérien de l'Olympique Lyonnais, Islam Slimani, a contribué à la large victoire des siens, ce samedi, contre Bourg-en-Bresse (5-1). Ayant fait son apparition en seconde période avec deuxième équipe alignée par Peter Bosz, l'ancien avant-centre du Sporting Lisbonne a repris un bon centre de Barcola à la 76° minute de jeu. Le buteur expérimenté a failli à rajouter le sixième des Gones à la dernière minute. Sa frappe a été arrêtée par le gardien de Bourg-en-Bresse.

ESPAGNE

Mandi entame la préparation avec Villareal

Ayant décidé de s'engager en faveur de la formation espagnole du Villareal durant ce marché des transferts, le défenseur international algérien, Aïssa Mandi, a entamé la préparation estivale, ce dimanche, avec le sou marin jaune. L'effectif de Villareal a effectué son premier entrainement collectif après la réalisation des tests médicaux et physiques. Les Espagnols préparent la Supercoupe d'Europe contre Chelsea le 11 août.

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 DE FOOTBALL

MCA - USMA, un derby algérois à enjeu

Le derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger constituera l'affiche par excellence de la 31º journée du championnat de Ligue 1 de football, prévue aujourd'hui. La journée sera marquée également par un déplacement périlleux du leader l'ES Sétif à Oran pour y défier le Mouloudia local.

PAR MOURAD SALHI

es regards des puristes seront ainsi braqués vers la capitale qui sera le théâtre d'un derby algérois entre le Mouloudia et l'USMA, prévu ce soir à 21h au stade du 5-Juillet. Deux clubs qui aspirent à terminer la saison en beauté, avec à la clé une honorable place sur le podium, qualificative pour l'une des deux compétitions continentales.

Le MC Alger (6°, 48 pts), qui est revenu de son déplacement à Biskra avec une défaite de 2-1, lors de la précédente journée, abordera ce rendezvous avec la ferme intention de renouer avec la victoire. Les Rouge et Noir, qui restent sur une série de 4 matchs sans défaite, tenteront de préserver leur dynamique et continuer ainsi leur belle remontée.

Battue sans gloire à Médéa (3-1) et tenue en échec, par la suite, sur ses bases par le CR Belouizdad (0-0), l'Entente (1^{re}, 6 pts) effectuera un autre déplacement périlleux à Oran pour y défier les Hamraoua, dans une belle affiche, qui devrait tenir toutes ses promesses.

Le Mouloudia d'Oran (4°, 50 pts), qui reste sur un match nul en déplacement à Béchar contre la JS Saoura (1-1), ne compte pas rater une aussi belle opportunité à domicile pour mettre 3 points dans son escarcelle et rester tout près du peloton de la tête.

Le CR Belouizdad (2°, 57pts), accueillera l'ASO Chlef au stade du



20-Août, dans un duel qui s'annonce piège. Le Chabab, qui compte un match en moins à disputer à la maison face à la JS Kabylie, abordera cette affiche avec l'intention de glaner la totalité des points pour préserver ses chances de déloger l'ESS de son fauteuil de leader.

L'ASO Chlef, qui reste sur 2 victoires de suite, ne jure que par la passe de trois. Les Lions chélifiens ne comptent pas se présenter dans la peau de la victime expiatoire, mais sont attendus à sortir le grand jeu pour confirmer leurs derniers bons résultats, dont une victoire à l'extérieur face au Paradou AC (2-3).

Le CS Constantine, battu en déplacement par le NC Magra (1-0), tentera de profiter de la venue de l'US Biskra pour rectifier le tir et se rapprocher du podium. Mais attention le rendez-vous face aux gars de Biskra est loin d'être une partie de plaisir.

En bas du tableau la lutte pour le maintien s'annonce acharnée. L'Olympique Médéa, accueillera la lanterne rouge, la JSM Skikda, dans un duel qui s'annonce a priori à son avantage. L'AS Aïn M'lila (11°, 37 pts), qui a renoué avec la victoire à

domicile en battant le Paradou CA (2-1), recevra l'USM Bel-Abbès qui n'arrive toujours pas à sortir la tête de l'eau.

Le Paradou AC (10°, 38 pts), qui a enregistré l'arrivée du nouvel entraîneur Si Tahar Chérif El-Ouazani, accueillera le WA Tlemcen, dans une affiche très intéressante à suivre. À Relizane, une autre rencontre des malclassés mettra aux prises le RC Relizane et le NC Magra. Le match entre la JS Kabylie et le NA Hussein Dey aura lieu demain mercredi au stade du 1°-Novembre de Tizi Ouzou.

M.S.

Programme des matchs

Paradou AC - WA Tlemcen CS Constantine - US Biskra CR Belouizdad - ASO Chlef RC Relizane - NC Magra CA Bordj Bou Arreridj - JS Saoura O Médéa - JSM Skikda USM Bel Abbès - AS Ain M'lila MC Oran - ES Sétif MC Alger - USM Alger

FESTIVAL NATIONAL DES ÉCOLES PRIMAIRES

Près de 900 participants en sports collectifs à Tipasa

Près de 900 participants prennent part, du 13 au 19 juillet à Tipasa, au Festival national des établissements scolaires consacré au sport, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS).

Les compétitions disputées en format mini dans quatre disciplines sportives (football, basket-ball, handball et volley-ball), réunissent des représentants de neuf régions (Alger, Blida, Tissemsilt, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Sétif, Constantine, Annaba et Laghouat) ainsi que ceux du Grand Sud et de la wilaya organisatrice. La FASS avait précédemment organisé le festival national des établissements scolaires consacré au sport à Jijel du 4 au 10 juillet. Le rendez-vous était consacré aux épreuves des sports individuels: Kids athletics (athlétisme pour enfants), tennis de table, karatédo, judo et échecs.

Ces manifestations sportives sont organisées dans le cadre de la commémoration du 59° anniversaire de l'Indépendance et de la Jeunesse.

D'autres jeunes athlètes avaient pris part, de leur côté, aux Jeux nationaux sportifs scolaires et universitaires du 5 au 10 juillet à Alger, Tipasa, Boumerdès et Blida. Ces Jeux nationaux avaient regroupé quelque 1.250 sportifs masculins et 900 athlètes féminines représentant 44 ligues de wilaya de sport scolaire. Ils ont concouru dans 11 disciplines: athlétisme, judo, karaté-do, taekwondo, tennis de table, luttes, échecs, football, handball, basket-ball et volley-ball. Outre leur objectif lié à la commémoration d'une date historique (5-Juillet 1962), ces manifestations sportives offrent l'opportunité aux Fédérations sportives algériennes de détecter des

jeunes talents sportifs.

APS

TÉLÉVISION

JEANFI DÉCOLLE



21h00

W9

Jeanfi Janssens, Ch'ti revendiqué, steward exubérant, victime de ses ex... et des crédits conso, raconte l'envers d'un décor unique et délirant : de son enfance dans le nord de la France, aux dessous des plateaux TV, en passant par les passagers qu'il sert à bord. Avec son accent ch'ti et son incroyable répartie, Jeanfi Janssens dépayse à coup sûr et rappelle de ne jamais oublier d'où l'on vient.

S.W.A.T. DRONE MEURTRIER



21h00

L'équipe du S.W.A.T. travaille conjointement avec le lieutenant Piper Lynch pour arrêter un tueur en série qui transforme des drones en bombes. Pendant ce temps, le premier jour de Hondo en tant que tuteur légal de Darry se complique : son père vient en effet s'installer chez lui à l'improviste...

RÉVOLUTION!



21h00

G 8

Au printemps 1789, la France est fracturée par les inégalités sociales. Dans un faubourg de Paris, la caméra suit Jonas, Athanase et Gabrielle, témoins de l'embrasement du peuple. Au même moment, le Tiers-État gagne son bras de fer contre le roi. Avec l'appui du clergé, il forme la première Assemblée nationale. Mais, Louis XVI fait appel à 20.000 soldats, en partie allemands et suisses.

LA STAGIAIRE LES LIENS DU SANG



21h00

Le corps sans vie de Liliane Maizières, une femme d'une cinquantaine d'années, a été découvert dans un petit square. L'émoi est grand parmi la population. Originaire de Lyon, la défunte logeait depuis cinq jours dans un petit hôtel de Marseille. Elle était à la recherche de Lou, sa petite-fille. En effet, cette adolescente perturbée était en fugue et ne donnait aucune nouvelle à ses parents.

LA SELECTION DU MIDI LIBRE

LE MONDE SELON XI JINPING



21h00

arte

En mars 2018, à l'issue de vastes purges, Xi Jinping modifie la Constitution et s'intronise "Président à vie". Une concentration des pouvoirs sans précédent depuis la fin de l'ère maoïste. Depuis son accession au secrétariat général du Parti en 2012, puis à la présidence l'année suivante, les autocritiques d'opposants ont réapparu, par le biais de confessions télévisées.

MUSIQUES EN FÊTE



21h00

Cette année, "Musiques en fête" souffle ses dix bougies en ouverture du Festival des Chorégies d'Orange, Cyril Féraud et Judith Chaine animent cette édition anniversaire avec des invités exceptionnels dans ce lieu spectaculaire. Pour ses dix ans, "Musiques en Fête" accueille en effet sur scène les plus grands artistes internationaux du monde lyrique, de jeunes artistes qui ont participé aux précédentes éditions.

MAISON À VENDRE



21h00

Au sommaire : Laurent et Cécile. Ces deux aides-soignants et leurs deux enfants ont décidé de retourner vivre dans la région natale de Cécile, en Charente. - Marie-Laurence et Alexandra. A La Celle-Saint-Cloud, Marie-Laurence est chargée de vendre l'appartement de ses parents, décédés tous les deux.

JOSÉPHINE ANGE GARDIEN



21h00

TFI

Virginie est une architecte indépendante qui gère tout à la maison. Pas simple pour cette femme dont le mari au chômage s'évertue à développer une nouvelle appli miracle, et dont la fille joue les Greta Thunberg à la maison. Mais la petite famille va littéralement imploser le jour où Virginie accepte de détruire une partie de la forêt municipale pour obtenir la construction de nouveaux logements publics.



Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com Standard:
021.18.22.67
Rédaction: Tél-Fax:
023.18.22.67
Publicité: Tél-Fax:
023.18.22.67
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités
s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger

Impression:

Centre: SIA Diffusion: Midi Libre

EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse: 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	03:50
Dohr	12:54
Asr	16:44
Maghreb	20:11
Asr	16:44

MOHAMED SIDI OMAR RÉPOND À L'OCCUPANT MAROCAIN :

THE ERONIE POINS ARIO RECONNU PAR L'ON

e représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Mohamed Sidi Omar, a rappelé l'Assemblée générale de l'Onu a reconnu la représentation du Front en tant que mouvement de libération nationale avec son statut juridique depuis les années 70, contrairement aux fausses allégations propagées par le représentant de l'État occupant marocain.

Dans une lettre adressée vendredi aux représentants permanents des États membres à l'Onu, "en réponse à un message de désinformation diffusé récemment par l'ambassadeur de l'État occupant du Maroc, dans lequel il remet en question le statut du représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et affirme qu'il n'a aucune accréditation auprès des Nations unies, le qualifiant de groupe armé", M. Sidi Omar a soutenu que "ceci est un autre exemple de la capacité illimitée de cet individu à faire sans vergogne les affirmations les plus absurdes qui sont une insulte à l'intelligence de chacun".

Vous aurez "reçu une lettre de l'ambassadeur de l'État occupant du Maroc dans laquelle il se livre à nouveau à son exercice habituel consistant à tenter en vain d'induire en erreur les États membres des Nations unies sur le statut du Front Polisario, le mouvement de libération nationale des pays occidentaux Sahara et ses représentants aux Nations unies", a souligné M. Sidi Omar, expliquant que cette lettre de l'ambassadeur marocain "se veut une réponse à notre lettre qui vous a été adressée le 27 juin 2021 dans laquelle nous réfutons avec des arguments solides et documentés chacune des affirmations infondées qu'il a formulées avant la der-

> IL SUCCOMBE À UNE CRISE CARDIAQUE

L'humoriste et comédien Farid rockeur n'est plus

L'humoriste et comédien algérien Farid Kessaissia, plus connu sous le nom de "Farid Rockeur", est décédé, hier matin, d'une crise cardiaque, affirme le ministère de la Culture, dans un message diffusé sur sa page Facebook.

Âgé de 62 ans, le défunt a joué dans le sitcom le Branché de la télévision diffusé durant le Ramadhan à la Télévision algérienne. La ministre de la Culture et des Arts, Wafa Chaâlal, a salué, dans un message de condoléances, la mémoire du défunt, regrettant cette "immense perte pour la culture algérienne".

La ministre a salué le "talent de cet acteur qui a su gagner l'admiration et l'amour du public algérien et dont le nom restera gravé dans l'histoire de la comédie algérienne".



nière session du Comité spécial sur la II a rappelé que le Front Polisario est décolonisation (C-24) concernant la nature juridique internationalement reconnue de la question du Sahara occidental". "Personne ne peut nier que le Front Polisario est le représentant légitime internationalement reconnu du peuple sahraoui conformément aux résolutions de l'Assemblée générale. Nul ne peut également nier que le Front Polisario est également reconnu par l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité comme l'une des deux parties au conflit du Sahara occidental conformément à leurs résolutions respectives", a écrit Sidi Omar dans sa lettre.

représenté aux Nations unies depuis les années 70. C'est dans ce contexte, souligne le diplomate sahraoui, que, "le 22 juin 1979, le Conseil de sécurité a invité le représentant du Front Polisario à s'adresser au Conseil sur la question du Sahara occidental".

Le diplomate sahraoui a également souligné que "les tentatives de l'ambassadeur marocain de nier l'existence du Front Polisario et d'éviter de le mentionner nommément ne changeront rien au fait qu'il est l'une des deux parties au conflit, et que l'Etat occupant du Maroc siège aux

CRIBLÉ DE BALLES SUR LA VOIE PUBLIQUE

UN JEUNE ALGÉRIEN ASSASSINÉ EN FRANCE

Un Algérien a été froidement assassiné dans les rues de Marseille, en France. Le corps sans vie de la victime a été retrouvé gisant dans une mare de sang. La victime a été la cible de plusieurs assaillants munis d'armes à feu, ces derniers n'ont pas hésité à cribler le jeune homme de balles. Selon le journal arabophone El Chourouk. il s'agit d'un jeune Algérien âgé de 27 ans. Originaire de la wilaya de Khenchela, la victime résidait avec sa famille à Marseille, où il se trouvait en situation irrégulière. La même source assure que le jeune ressortissant algérien a été assassiné par des inconnus dans la soirée de samedi dernier, sur la voie publique, dans la ville de Marseille.

Toujours selon la même source, la victime était en train de marcher tranquillement dans les rues de la cité phocéenne, durant la soirée de samedi dernier, quand des individus armés non identifiés surgis de nulle part ont tiréen sa direction une rafale de Kalachnikov. Les assaillants ont pris la fuite vers une direction inconnue.

Les secours ont essayé de réanimer en vain la victime. La police a bloqué toutes les issues de la zone du crime dans l'espoir de



mettre la main sur les assassins. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité. Il s'agit du 24° ressortissant algérienà être tué depuis 2018 en France, et du 17□ qui est originaire de la wilaya de Khenchela, rappelle le journal El Chourouk.

côtés de la République sahraouie au sein de l'Union africaine en tant que deux Etats membres de l'organisation continentale". L'État occupant du Maroc ne "peut nier qu'il siège aujourd'hui aux côtés de la République sahraouie (RASD), membre fondateur de l'Union africaine (UA) à laquelle le Maroc a été admis en 2017 après avoir signé et ratifié, sans aucune réserve l'Acte constitutif de l'UA et adhérant ainsi à ses principes fondamentaux, notamment le respect des frontières existant lors de l'accession à l'indépendance", rappelle M. Sidi Omar.

21:49

"Ce sont des faits établis que l'État occupant marocain ne peut nier", a-t-il sou-

En conclusion, poursuit le diplomate, "quelle que soit la persistance de l'État occupant du Maroc et de ses agents dans leur propagande mensongère, le statut du Front Polisario aux Nations Unies et ailleurs est fermement établi parce qu'il a été façonné et cimenté par les sacrifices de notre peuple et leur inébranlable détermination à libérer nos terres illégalement occupées et à exercer notre droit inaliénable à la liberté et à l'indépendance".

VOL PARIS ORLY - ORAN

Transavia lance la vente des billets

La compagnie aérienne low cost française a annoncé hier la mise en vente des billets de son prochain vol entre la France et l'Algérie.

Le vols Transavia TO4960 (Paris Orly -Oran) et TO4961 (Oran-Paris), prévus jeudi 15 juillet sont disponibles à la vente sur le site de la compagnie aérienne français. Et pour une fois, des places seraient toujours disponibles.

Toutefois, selon des témoignages de clients, le site de la compagnie Transavia était difficilement accessible ce lundi matin. De nombreux Algériens tentent de réserver leurs billets dans un contexte où l'offre est très insuffisante au regard de la demande.

En effet, depuis l'ouverture des frontières, le 1er juin dernier, seulement une quinzaine de vols internationaux sont proposés chaque semaine vers l'Algérie. Au départ de la France, où vit une importante communauté algérienne, une moyenne de 6 vols est assurée dont la moitié par Air Algérie.

Trois compagnies aériennes françaises (Air France, Transavia, ASL Airlines) et une low cost espagnole (Vueling) proposent des vols depuis Paris et Marseille vers Alger et Oran.

Les autorisations de vols sont données chaque semaine pour la semaine suivante, jusqu'à nouvel ordre. De nouveaux vols seront proposés à la vente chaque semaine, en fonction des autorisations données.